

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés et de l'information financière présentée dans ce rapport annuel. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes et des pratiques comptables ainsi que le recours au jugement et aux estimations nécessaires pour la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière.

La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel et s'est assurée qu'elle concordait avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de contrôle interne conçus en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière produite.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses responsabilités à l'égard de l'information financière et est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise de son comité d'audit, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit se réunit périodiquement avec la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des contrôles internes, de sujets portant sur l'audit et de la présentation de l'information financière. Il revoit également le rapport annuel, les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant. Le comité d'audit recommande les auditeurs indépendants, qui sont ensuite nommés par les actionnaires. Les auditeurs indépendants ont librement accès au comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été audités par les auditeurs indépendants Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., dont le rapport est présenté ci-après.

(signé) Lino A. Saputo, Jr.
Lino A. Saputo, Jr.
Chef de la direction
et Vice-président du conseil

(signé) Louis-Philippe Carrière
Louis-Philippe Carrière, FCPA, FCA
Chef de la direction financière
et Secrétaire

Le 4 juin 2015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Saputo inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Saputo inc., qui comprennent les bilans consolidés au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014, les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Saputo inc. au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

(signé) Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 4 juin 2015
Montréal (Québec)

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°A116207

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars CAD, sauf les données par action)

| Exercices terminés les 31 mars | 2015 | 2014 |
|--|----------------------|--------------|
| Revenus | 10 657 712 \$ | 9 232 889 \$ |
| Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, le gain sur la cession d'une entreprise, les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts (note 5) | 9 595 989 | 8 212 544 |
| Bénéfice avant intérêts, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition, de restructuration, autres coûts et impôts sur les bénéfices | 1 061 723 | 1 020 345 |
| Amortissement (notes 6 et 7) | 170 943 | 146 607 |
| Gain sur la cession d'une entreprise (note 22) | (25 904) | - |
| Coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts (note 22) | (6 546) | 45 663 |
| Intérêts sur la dette à long terme | 54 058 | 53 239 |
| Autres charges financières (note 13) | 19 267 | 15 846 |
| Bénéfice avant impôts sur les bénéfices | 849 905 | 758 990 |
| Impôts sur les bénéfices (note 14) | 237 036 | 225 024 |
| Bénéfice net | 612 869 \$ | 533 966 \$ |
| Attribuable : | | |
| Aux actionnaires de Saputo inc. | 607 608 | 533 097 |
| À la participation ne donnant pas le contrôle (note 16) | 5 261 | 869 |
| | 612 869 \$ | 533 966 \$ |
| Résultat par action (note 15) | | |
| Bénéfice net | | |
| De base | 1,55 \$ | 1,37 \$ |
| Dilué | 1,53 \$ | 1,35 \$ |

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars CAD)

| Exercice terminés les 31 mars | 2015 | 2014 |
|---|-------------------|------------|
| Bénéfice net | 612 869 \$ | 533 966 \$ |
| Autres éléments du résultat global | | |
| <i>Éléments pouvant être reclassés au bénéfice net :</i> | | |
| Écarts de change découlant de la conversion des devises (Pertes nettes) gains nets non réalisés(es) sur couverture de flux de trésorerie ¹ (note 20) | 373 403 | 189 051 |
| Reclassement des gains sur couvertures de flux de trésorerie au bénéfice net ² | (3 050) | 5 672 |
| <i>Éléments qui ne seront pas reclassés au bénéfice net</i> (Pertes) gains actuariel(le)s ³ (note 17) | (20 960) | 12 019 |
| Autres éléments du résultat global | 345 418 | 206 742 |
| Résultat global | 958 287 \$ | 740 708 \$ |
| Attribuable : | | |
| Aux actionnaires de Saputo inc. | 953 510 \$ | 739 355 \$ |
| À la participation ne donnant pas le contrôle (note 16) | 4 777 | 1 353 |
| | 958 287 \$ | 740 708 \$ |

¹ Après impôts sur les bénéfices de 787 \$ (2 215 \$ en 2014).

² Après impôts sur les bénéfices de 1 603 \$ (néant en 2014).

³ Après impôts sur les bénéfices de 8 147 \$ (4 691 \$ en 2014).

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars CAD, sauf les actions ordinaires)

| | Capital-actions | | Réserves | | | | Bénéfices non distribués | Total | Participation ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|---|----------------------------------|-------------------|------------------------|-----------------------------------|------------------------------|--------------------|--------------------------|---------------------|--|----------------------------|
| | Actions ordinaires (en milliers) | Montant | Conversion des devises | Couvertures de flux de trésorerie | Régime d'options sur actions | Total des réserves | | | | |
| | | | | | | | | | | |
| Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 | | | | | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 390 138 | 703 111 \$ | 183 321 \$ | 1 528 \$ | 57 433 \$ | 242 282 \$ | 1 830 911 \$ | 2 776 304 \$ | 62 856 \$ | 2 839 160 \$ |
| Bénéfice net | - | - | - | - | - | - | 607 608 | 607 608 | 5 261 | 612 869 |
| Autres éléments du résultat global | - | - | 373 403 | (6 541) | - | 366 862 | (20 960) | 345 902 | (484) | 345 418 |
| Résultat global | - | - | - | - | - | - | - | 953 510 | 4 777 | 958 287 |
| Dividendes déclarés | - | - | - | - | - | - | (197 681) | (197 681) | - | (197 681) |
| Régime d'options sur actions (note 12) | - | - | - | - | 18 678 | 18 678 | - | 18 678 | - | 18 678 |
| Actions émises en vertu du régime d'options sur actions | 3 590 | 54 002 | - | - | - | - | - | 54 002 | - | 54 002 |
| Montant transféré des réserves au capital-actions à l'exercice des options | - | 11 515 | - | - | (11 515) | (11 515) | - | - | - | - |
| Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé | - | - | - | - | 4 895 | 4 895 | - | 4 895 | - | 4 895 |
| Actions rachetées et annulées | (1 503) | (2 819) | - | - | - | - | (45 967) | (48 786) | - | (48 786) |
| Solde à la fin de l'exercice | 392 225 | 765 809 \$ | 556 724 \$ | (5 013) \$ | 69 491 \$ | 621 202 \$ | 2 173 911 \$ | 3 560 922 \$ | 67 633 \$ | 3 628 555 \$ |

| | Capital-actions | | Réserves | | | | Bénéfices non distribués | Total | Participation ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|---|----------------------------------|-------------------|------------------------|-----------------------------------|------------------------------|--------------------|--------------------------|---------------------|--|----------------------------|
| | Actions ordinaires (en milliers) | Montant | Conversion des devises | Couvertures de flux de trésorerie | Régime d'options sur actions | Total des réserves | | | | |
| | | | | | | | | | | |
| Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 | | | | | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 393 238 | 663 275 \$ | (5 730) \$ | (3 660) \$ | 47 439 \$ | 38 049 \$ | 1 604 348 \$ | 2 305 672 \$ | - \$ | 2 305 672 \$ |
| Acquisitions d'entreprises (note 16) | - | - | - | - | - | - | - | - | 61 503 | 61 503 |
| Bénéfice net | - | - | - | - | - | - | 533 097 | 533 097 | 869 | 533 966 |
| Autres éléments du résultat global | - | - | 189 051 | 5 188 | - | 194 239 | 12 019 | 206 258 | 484 | 206 742 |
| Résultat global | - | - | - | - | - | - | - | 739 355 | 1 353 | 740 708 |
| Dividendes déclarés | - | - | - | - | - | - | (175 321) | (175 321) | - | (175 321) |
| Régime d'options sur actions (note 12) | - | - | - | - | 15 851 | 15 851 | - | 15 851 | - | 15 851 |
| Actions émises en vertu du régime d'options sur actions | 3 404 | 41 861 | - | - | - | - | - | 41 861 | - | 41 861 |
| Montant transféré des réserves au capital-actions à l'exercice des options | - | 9 114 | - | - | (9 114) | (9 114) | - | - | - | - |
| Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé | - | - | - | - | 3 257 | 3 257 | - | 3 257 | - | 3 257 |
| Actions rachetées et annulées | (6 504) | (11 139) | - | - | - | - | (143 232) | (154 371) | - | (154 371) |
| Solde à la fin de l'exercice | 390 138 | 703 111 \$ | 183 321 \$ | 1 528 \$ | 57 433 \$ | 242 282 \$ | 1 830 911 \$ | 2 776 304 \$ | 62 856 \$ | 2 839 160 \$ |

BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars CAD)

| Aux | 31 mars 2015 | 31 mars 2014 |
|--|---------------------|---------------------|
| ACTIF | | |
| Actif à court terme | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 72 566 \$ | 39 346 \$ |
| Débiteurs | 784 519 | 807 409 |
| Stocks (note 4) | 1 006 024 | 933 232 |
| Impôts à recevoir (note 14) | 1 059 | 30 867 |
| Frais payés d'avance et autres éléments d'actifs | 98 287 | 84 992 |
| | 1 962 455 | 1 895 846 |
| Immobilisations (note 6) | 2 073 115 | 1 928 761 |
| Goodwill (note 7) | 2 125 016 | 1 954 691 |
| Marques de commerce et autres actifs incorporels (note 7) | 506 307 | 484 830 |
| Autres éléments d'actif (note 8) | 115 779 | 79 968 |
| Impôts différés (note 14) | 17 582 | 12 796 |
| Total de l'actif | 6 800 254 \$ | 6 356 892 \$ |
| PASSIF | | |
| Passif à court terme | | |
| Emprunts bancaires (note 9) | 169 826 \$ | 310 066 \$ |
| Créditeurs et charges à payer | 898 124 | 897 222 |
| Impôts à payer (note 14) | 58 346 | 124 206 |
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 10) | 53 125 | 393 600 |
| | 1 179 421 | 1 725 094 |
| Dette à long terme (note 10) | 1 516 875 | 1 395 694 |
| Autres éléments de passif (note 11) | 70 201 | 48 396 |
| Impôts différés (note 14) | 405 202 | 348 548 |
| Total du passif | 3 171 699 \$ | 3 517 732 \$ |
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital-actions | 765 809 | 703 111 |
| Réserves | 621 202 | 242 282 |
| Bénéfices non distribués | 2 173 911 | 1 830 911 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Saputo inc. | 3 560 922 | 2 776 304 |
| Participation ne donnant pas le contrôle (note 16) | 67 633 | 62 856 |
| Total des capitaux propres | 3 628 555 \$ | 2 839 160 \$ |
| Total du passif et des capitaux propres | 6 800 254 \$ | 6 356 892 \$ |

Au nom du conseil,

(signé) Emanuele (Lino) Saputo
Emanuele (Lino) Saputo, C.M., O.Q., D' h.c.
Administrateur

(signé) Tony Meti
Tony Meti
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars CAD)

| Exercices terminés les 31 mars | 2015 | 2014 |
|---|------------|------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités suivantes : | | |
| Exploitation | | |
| Bénéfice net | 612 869 \$ | 533 966 \$ |
| Ajustements pour : | | |
| Rémunération à base d'actions | 32 616 | 22 084 |
| Intérêts et autres charges financières | 73 325 | 69 085 |
| Charge d'impôts sur les bénéfices | 237 036 | 225 024 |
| Amortissement | 170 943 | 146 607 |
| Perte (gain) sur la cession d'immobilisations | 290 | (122) |
| Gain sur la cession d'une entreprise | (25 904) | - |
| Charges de restructuration relatives aux fermetures d'usine | (7 246) | 22 096 |
| Quote-part des bénéfices des coentreprises | (7 720) | (1 406) |
| Excédent du financement des régimes des employés sur le coût | (1 808) | (6 486) |
| | 1 084 401 | 1 010 848 |
| Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation | (14 449) | (129 363) |
| Trésorerie générée par les activités d'exploitation | 1 069 952 | 881 485 |
| Intérêts et autres charges financières payés | (60 988) | (65 837) |
| Impôts sur les bénéfices payés | (239 149) | (159 338) |
| Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation | 769 815 | 656 310 |
| Investissement | | |
| Acquisition d'entreprises | (64 979) | (449 578) |
| Ajouts aux immobilisations | (186 919) | (223 624) |
| Produit sur la cession d'une entreprise | 114 305 | - |
| Produit sur la cession d'immobilisations | 2 071 | 253 |
| Autres | (30 913) | 803 |
| | (166 435) | (672 146) |
| Financement | | |
| Emprunts bancaires | (150 407) | 77 810 |
| Produit tiré de l'émission de la dette à long terme | 410 000 | 390 000 |
| Remboursement de la dette à long terme | (640 021) | (175 045) |
| Émission de capital-actions | 54 002 | 41 861 |
| Rachat de capital-actions | (48 786) | (154 371) |
| Dividendes | (197 681) | (175 321) |
| | (572 893) | 4 934 |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 30 487 | (10 902) |
| Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 2 733 | 7 071 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 39 346 | 43 177 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice | 72 566 \$ | 39 346 \$ |

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 mars 2015 et 2014

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars CAD, sauf pour les données sur les options, les unités d'actions et les actions.)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Saputo inc. (la « Société ») est une société ouverte incorporée et domiciliée au Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». La Société produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers à partir du Canada, des États-Unis, de l'Argentine et de l'Australie. L'adresse du siège social de la Société est le 6869 boulevard Métropolitain Est, Montréal, Québec, Canada, H1P 1X8. Les états financiers consolidés (« états financiers ») de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 comprennent les résultats financiers de la Société et de ses filiales.

Le conseil d'administration a approuvé, le 4 juin 2015, la publication des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

NOTE 2 BASE D'ÉTABLISSEMENT

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés annuels de la Société ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS).

BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers de la Société ont été préparés sur la base de continuité de l'exploitation et sont basés sur le principe du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs, tel que décrit dans les principales méthodes comptables.

DIVIDENDE EN ACTIONS

Le 5 août 2014, le conseil d'administration a déclaré un dividende en actions correspondant à une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation, ce qui a eu l'effet d'un fractionnement, à raison de deux actions pour une, des actions ordinaires en circulation de la Société et qui a été versé le 29 septembre 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 19 septembre 2014. Les actions ordinaires de la Société ont commencé à se négocier ex-dividende (en tenant compte du fractionnement) le 30 septembre 2014, et toutes les références aux actions ordinaires, aux options et autres informations connexes présentées dans ces états financiers ont été ajustées rétroactivement pour refléter le dividende en actions.

MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Société sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières ont été arrondies au millier le plus près, sauf indication contraire.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que des entités sous son contrôle. Le contrôle existe lorsqu'une entité est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec des entités émettrices et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celles-ci. Toutes les transactions et soldes interentreprises ont été éliminés. Les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle effectif sont consolidées. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont inclus aux états consolidés des résultats depuis leurs dates respectives d'acquisition.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de liquidités et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est de trois mois ou moins.

STOCKS

Les stocks de produits finis, de matières premières et de produits en cours sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts d'emprunt sont alloués à certains types d'inventaires pour lesquels une période de temps substantielle est requise pour atteindre le statut de produits finis.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, diminué du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur, et sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimative en fonction des durées suivantes :

| | |
|------------------------------------|--|
| Bâtiment | 15 à 40 ans |
| Mobilier, machinerie et équipement | 3 à 20 ans |
| Matériel roulant | 5 à 10 ans en fonction du kilométrage parcouru |

Lorsque des composants des bâtiments ou du mobilier, machinerie et équipement sont individuellement significatifs, ils sont comptabilisés séparément dans les catégories décrites plus haut.

Les actifs détenus en vue de la vente sont comptabilisés au moindre de leur valeur comptable ou de leur juste valeur moins les coûts de la vente et aucun amortissement n'est comptabilisé. Les immobilisations en cours de construction ne sont pas amorties. Des coûts d'emprunt peuvent être capitalisés aux immobilisations qui nécessitent une longue période de préparation avant leur mise en service. Ces coûts d'emprunt, si encourus, sont capitalisés au coût de ces immobilisations jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à être utilisées.

Les tests de dépréciation des immobilisations sont mis en place au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT). Les dépréciations d'immobilisations sont incluses dans la section « Amortissement » des états consolidés des résultats.

GOODWILL, MARQUES DE COMMERCE ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée lors d'une acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis et est initialement enregistré à cette valeur. Il est subséquentement comptabilisé au coût diminué de toute dépréciation. Les marques de commerce et les autres actifs incorporels sont initialement enregistrés à la juste valeur à la date de transaction. Les marques de commerce sont subséquentement comptabilisées au coût diminué de toute dépréciation. Les autres actifs incorporels sont subséquentement comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et de toute dépréciation, le cas échéant.

Le goodwill et les marques de commerce ne sont pas amortis. Ils sont plutôt soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que les actifs pourraient avoir subi une dépréciation. Lorsque le goodwill est testé, les valeurs comptables des UGT ou des groupes d'UGT incluant le goodwill sont comparées à leurs valeurs recouvrables respectives (la plus élevée de la juste valeur moins les coûts de sortie et de la valeur d'utilité) et toute dépréciation, le cas échéant, est comptabilisée pour l'excédent.

Lorsque les marques de commerce et les autres actifs incorporels avec une durée de vie indéterminée sont testés pour la dépréciation, leurs valeurs comptables (incluant les valeurs comptables des UGT ou groupes d'UGT excluant le goodwill) sont aussi comparées à leurs valeurs recouvrables.

Les autres actifs incorporels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leurs durées d'utilité qui varient entre 5 et 15 ans et sont évalués en fonction d'indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière.

Se référer à la section « Tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie » de la note 7 pour une discussion des niveaux d'UGT auxquels le goodwill, les marques de commerce et les autres actifs incorporels sont testés.

DÉPRÉCIATION DES AUTRES ACTIFS À LONG TERME

Les autres actifs à long terme sont analysés selon des « indicateurs de dépréciation » à chaque période de présentation de l'information financière. Si un tel indicateur est constaté, un test de dépréciation est exécuté pour l'actif ou le groupe d'actifs (établi comme étant une UGT) pour lequel les flux de trésorerie sont largement indépendants des flux provenant des autres actifs ou groupes d'actifs. Une dépréciation est enregistrée au bénéfice net quand leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur moins les coûts de sortie et la valeur d'utilité.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Société répartit le prix d'acquisition aux actifs corporels et incorporels acquis et aux passifs pris en charge, en fonction de la juste valeur estimative à la date d'acquisition, l'excédent du prix d'achat étant attribué au goodwill.

Les coûts significatifs d'émission de dette relative au financement d'acquisitions d'entreprises sont inclus dans la valeur comptable de la dette et sont amortis sur la durée de celle-ci selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts d'acquisition sont enregistrés lorsqu'encourus.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part de tierces parties dans les capitaux propres des filiales acquises. Le droit des actionnaires sans contrôle sur l'actif net de la filiale est présenté comme une composante des capitaux propres. Tout achat d'actions provenant des participations ne donnant pas le contrôle et effectué après l'obtention du contrôle d'une division par la Société est considéré comme une transaction conclue avec les propriétaires de la Société. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux propriétaires de la Société et à la participation ne donnant pas le contrôle.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi est établi au 31 mars d'après des calculs actuariels qui font appel à la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et aux meilleures estimations de la direction à l'égard des taux de croissance de la rémunération, de l'âge de la retraite et des coûts prévus des soins de santé. Le coût des services rendus au cours de l'exercice et les intérêts sur les obligations diminués par les produits d'intérêts sur l'actif des régimes sont comptabilisés aux résultats de l'année. Les gains ou pertes actuariels et l'incidence d'un rajustement, le cas échéant, du montant maximal constaté comme actif et l'incidence des montants minimums de renflouement de l'actif, sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global et immédiatement constatés dans les bénéfices non distribués sans reclassement subséquent aux états consolidés des résultats. La charge nette au titre des régimes à cotisations déterminées est généralement équivalente aux cotisations versées par l'employeur.

CONSTATATION DES REVENUS

La Société constate ses revenus lorsque la propriété et les risques de perte sont transférés aux clients, que le prix est déterminable, que le recouvrement est raisonnablement assuré et qu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord. Les revenus sont enregistrés nets des incitatifs à la vente incluant les rabais sur volume, les frais de référencement et les rabais de publicité.

CONVERSION DES DEVISES

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Conséquemment, les postes du bilan des établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur en date des bilans, alors que les postes des états des résultats sont convertis en utilisant les taux de change moyens mensuels en vigueur au cours des périodes. L'écart de change sur la conversion des états financiers des établissements étrangers, présenté dans les états consolidés du résultat global et les états consolidés des capitaux propres comme réserve, représente le cumul des gains (pertes) de change résultant des investissements nets de la Société dans des établissements étrangers. La variation des gains (pertes) non réalisés à la conversion des états financiers des établissements étrangers pour les périodes présentées résulte principalement de la variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les postes des états financiers de la Société et de ses filiales libellés en devises ont été convertis en utilisant les taux de change en date des bilans pour les éléments d'actifs et de passifs monétaires et les taux de change en vigueur en date des transactions pour les éléments de revenus et charges. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis en utilisant les taux de change historiques. Les gains ou les pertes de change résultant de ces conversions sont inclus dans les coûts d'exploitation.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions pour certains employés de la Société. Ces options sont acquises sur une période de cinq ans et expirent dix ans après la date de leur octroi. La juste valeur de chacune des tranches d'un octroi est déterminée séparément et est constatée sur la période d'acquisition des droits d'exercice. Lors de l'exercice des options, toute contrepartie payée par les employés et la dépense de rémunération à base d'actions enregistrée à la réserve sont créditées au capital-actions.

La Société alloue des unités d'actions différées (UAD) à certains administrateurs admissibles de la Société qui sont basées sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Les UAD sont octroyées trimestriellement, sont acquises au moment de l'octroi et confèrent le droit aux administrateurs de recevoir un paiement en trésorerie pour la valeur des UAD qu'ils détiennent suivant la cessation de leurs fonctions comme administrateurs de la Société. La Société enregistre une dépense aux états consolidés des résultats et un passif aux bilans consolidés pour chaque octroi. Le passif et sa dépense associée sont subséquentement réévalués à chaque période de présentation de l'information financière.

La Société offre des unités d'actions de performance (UAP) aux cadres dirigeants, qui sont basées sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Le régime d'UAP est non dilutif et il est réglé en trésorerie. Les unités attribuées sont considérées comme des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie. Un passif est comptabilisé au titre des services reçus et ce passif est évalué initialement, à la date d'attribution, à sa juste valeur. Le passif est subséquentement réévalué à chaque période de présentation de l'information financière, et toute variation de la valeur est comptabilisée dans le bénéfice net. La charge de rémunération est comptabilisée sur un cycle de performance de trois ans.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de Saputo inc. divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé de la même façon que le résultat de base par action, sauf que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour refléter l'effet de la conversion d'actions potentielles pouvant avoir une incidence dilutive et est déterminé séparément pour chaque période de présentation de l'information financière.

CRÉDITS D'IMPÔT POUR LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La Société bénéficie de crédits d'impôt pour la recherche et développement relatifs aux coûts d'exploitation et aux immobilisations. Ces crédits sont comptabilisés en réduction des coûts d'exploitation ou des immobilisations.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts sur les bénéfices représente la somme de l'impôt exigible et différé et est enregistrée aux états consolidés des résultats à l'exception des éléments qui sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global ou directement aux capitaux propres.

Les impôts sur les bénéfices exigibles sont déterminés en fonction des bénéfices imposables de l'exercice et incluent tout ajustement relatif aux impôts exigibles d'exercices antérieurs.

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont calculés sur les différences temporaires existant entre la valeur comptable, aux bilans consolidés, et la valeur fiscale de l'actif et du passif et sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur ou pratiquement en vigueur au moment où les actifs seront réalisés ou que les passifs seront réglés. Un actif d'impôt différé n'est constaté que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de la différence temporaire déductible.

ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

La Société classe les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Par ailleurs, pour qu'il puisse être présenté comme destiné à la vente, l'actif non courant ou le groupe destiné à être cédé doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, sous réserve uniquement des conditions qui sont habituelles et coutumières pour la vente de tels actifs ou groupes destinés à être cédés, et sa vente doit être hautement probable. Pour que la vente soit hautement probable, la direction, au niveau approprié, doit s'être engagée à l'égard d'un plan de vente de l'actif ou du groupe destiné à être cédé, et un programme actif pour trouver un acheteur et mener à bien le plan doit avoir été entrepris. De plus, l'actif ou le groupe destiné à être cédé doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix qui est raisonnable par rapport à sa juste valeur actuelle.

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés qui sont classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et tous les amortissements habituellement comptabilisés relativement à ces immobilisations corporelles ou à ces immobilisations incorporelles sont interrompus.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Subséquemment, les instruments financiers classés comme actifs financiers disponibles à la vente, détenus à des fins de transactions et les instruments financiers dérivés, qu'ils fassent partie ou non d'une relation de couverture, continuent à être évalués à la juste valeur dans le bilan à chaque date de clôture de l'exercice, tandis que les autres instruments financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode de l'intérêt effectif.

La Société a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont considérés comme des actifs détenus à des fins de transactions et sont évalués à la juste valeur.
- Les débiteurs sont classés comme des prêts et créances et sont évalués au coût après amortissement.
- Les autres actifs qui répondent à la définition d'un actif financier sont classés comme des prêts et créances et sont initialement évalués à la juste valeur et subséquemment au coût après amortissement.
- Les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer, les autres éléments de passif et les dettes à long terme sont classés comme autres passifs et sont évalués au coût après amortissement, à l'exception du passif en lien avec les UAD et les UAP, qui est évalué à la juste valeur des actions ordinaires aux dates de bilan.

La Société utilise certains instruments dérivés pour couvrir les risques liés aux variations des paiements d'intérêts sur sa facilité de prêt bancaire à terme non garanti et pour couvrir les risques liés au taux de change, notamment des contrats de change à terme, des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les dérivés sont initialement enregistrés à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés et les swaps de devises prennent effet et sont subséquemment réévalués à leur juste valeur à chaque date de publication des résultats. Le gain ou la perte en résultant est immédiatement constaté aux résultats, sauf si le dérivé est désigné comme étant un instrument de couverture.

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

La Société désigne certains instruments financiers comme des couvertures de flux de trésorerie. Au début de la relation de couverture, la Société constitue une documentation en bonne et due forme concernant ses objectifs et sa stratégie de gestion du risque, ainsi que la durée et la nature des risques couverts, et elle identifie l'élément couvert et l'instrument de couverture.

Les variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie qui représentent des profits ou des pertes sur la partie efficace sont comptabilisées au résultat global jusqu'à ce que l'élément couvert ait une incidence sur le bénéfice net. Les variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie qui représentent des gains ou des pertes sur la partie inefficace sont comptabilisées dans le bénéfice net.

La Société évalue de façon formelle, au début de la relation de couverture et trimestriellement par la suite, l'efficacité avec laquelle les instruments de couverture compensent les variations des risques liés aux flux de trésorerie associés à l'élément couvert. Lorsqu'une relation de couverture n'est plus efficace, la Société cesse d'utiliser la comptabilité de couverture, et toute variation subséquente de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans le bénéfice net.

COENTREPRISES

Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et représentent les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint et pour lesquelles elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entreprise. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement représentent des biens immobiliers que la Société détient dans le but de réaliser des revenus locatifs ou des plus-values en capital. Ces immeubles sont initialement comptabilisés au coût et, par la suite, à leur juste valeur, toute variation de valeur étant comptabilisée en résultat net. Les justes valeurs sont déterminées par un évaluateur indépendant.

HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans un des trois niveaux hiérarchiques, décrits ci-dessous, aux fins de présentation. La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Chacun des niveaux est fondé sur la transparence des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et passifs financiers :

- Niveau 1 – Données correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.
- Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – Données utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

RECOURS À DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société requiert que la direction fasse preuve de jugement et qu'elle établisse des estimations sur des transactions et des valeurs comptables qui seront réalisées dans le futur. Ces jugements et estimations sont volatils en raison des changements des facteurs internes et/ou externes et sont continuellement révisés par la direction. Une discussion de ces jugements et de ces estimations pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers est présentée plus bas.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS

Provision pour mauvaises créances

La direction révisé ses débiteurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et estime les provisions nécessaires pour les montants non recouvrables dans le futur. Cette révision nécessite l'usage de certaines hypothèses et l'exercice du jugement et prend en considération certains facteurs tels que l'historique des comptes et les tendances des comptes échus. Dans l'éventualité où les collections futures diffèrent des estimations initiales, les résultats futurs seront ajustés en conséquence.

Impôts sur les bénéfices

La Société est soumise à l'impôt dans de nombreuses juridictions. Une part de jugement considérable est nécessaire à l'établissement de la provision d'impôt consolidée. Dans le cours normal des affaires, il existe plusieurs transactions et calculs pour lesquels les impôts finaux sont incertains. Une provision est comptabilisée si, de l'avis de la Société, elle estime qu'un montant d'impôt à payer pourrait résulter des vérifications fiscales en cours. Lorsque les résultats finaux de ces questions diffèrent des montants qui avaient initialement été comptabilisés à titre de provision, les résultats, les impôts exigibles et les impôts différés sont ajustés dans la période au cours de laquelle cette détermination est effectuée.

Impôts différés

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour les impôts différés. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur à être appliqués aux bénéfices imposables des années dans lesquelles les différences temporaires seront réalisées ou réglées. Il faut donc projeter les bénéfices imposables de ces années de même qu'établir une hypothèse quant à la période finale de règlement des différences temporaires. La projection des bénéfices imposables futurs est basée sur des estimations de la direction et peut varier des bénéfices imposables réels. Annuellement, la Société évalue la nécessité d'établir une provision pour moins-value relativement à ses actifs d'impôt différé. Les lois et règles fiscales canadiennes, américaines et internationales sont sujettes à interprétation et nécessitent le jugement de la Société, lequel peut être contesté par les autorités fiscales. La Société croit qu'elle a pourvu de façon adéquate aux obligations fiscales pouvant découler des faits et circonstances actuels. Les différences temporaires et les taux d'imposition pourraient changer en raison de changements budgétaires et/ou de modifications aux lois fiscales.

Goodwill, marques de commerce, autres actifs incorporels et regroupements d'entreprises

Le goodwill, les marques de commerce et les autres actifs incorporels ont principalement été constatés par suite des regroupements d'entreprises. La Société utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser ses regroupements d'entreprises, laquelle nécessite plusieurs jugements et estimations. Lors du processus de répartition d'un regroupement d'entreprises, des justes valeurs estimatives sont allouées aux actifs nets acquis incluant les marques de commerce et les autres actifs incorporels. Ces estimations sont basées sur des prévisions de flux de trésorerie futurs, des estimations des fluctuations économiques et un taux d'actualisation estimé. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimative des actifs nets acquis est ensuite alloué au goodwill. Dans le cas où les justes valeurs des actifs nets diffèrent des estimations, les montants alloués aux actifs nets et spécifiquement aux marques de commerce et autres actifs incorporels pourraient différer des montants présentés. Cela affecterait ensuite directement la valeur comptable du goodwill. Toute différence dans les justes valeurs estimées affecterait également l'amortissement des autres actifs incorporels ayant une durée de vie définie.

Immobilisations

Un jugement critique est nécessaire dans la sélection et l'application des méthodes comptables et des durées d'utilité de même que dans la détermination de l'importance des composants et de leur allocation respective. La direction considère la méthode linéaire comme étant la méthode d'amortissement la plus appropriée, étant donné que les usines fonctionnent, sur une base annuelle, à un niveau de production similaire, ce qui indique une production constante (se référer à la note ci-dessus pour davantage d'informations sur les durées d'utilité des actifs de production). Il est de l'avis de la direction que les durées de vie d'utilité et les méthodes comptables présentées dans le tableau ci-dessus reflètent l'utilisation normale des actifs de production à long terme disponibles de même que les avantages économiques en découlant.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Dépréciation des actifs

Certains jugements et certaines estimations significatifs sont requis lors des tests de dépréciation du goodwill, des marques de commerce, des autres actifs incorporels et des autres actifs à long terme. La direction utilise des estimations ou exerce son jugement dans la détermination des indicateurs de dépréciation, dans la définition d'une UGT, dans l'estimation de flux de trésorerie futurs et pour les autres hypothèses clés telles que les taux d'actualisation et les multiplicateurs de résultats utilisés pour déterminer une juste valeur (moins les coûts de sortie) ou une valeur d'utilité. Les estimations établies pour le goodwill, les marques de commerce et les autres actifs incorporels sont présentées à la note 7. Les autres actifs à long terme sont testés seulement lorsque des indicateurs de dépréciation sont présents.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi à ses employés. Plusieurs estimations et hypothèses sont requises pour déterminer la dépense comptable en lien avec les régimes de retraite à prestations déterminées de même que pour l'obligation s'y rattachant, dont le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur comptable de l'obligation et les produits d'intérêts sur l'actif des régimes, le taux de croissance lié aux soins de santé, le taux de mortalité, etc. Les résultats réels seront vraisemblablement différents des hypothèses initiales. Ces gains ou pertes sont présentés dans les états consolidés du résultat global.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ MISES EN ŒUVRE

L'International Accounting Standards Board (IASB) a procédé à des révisions des normes en place dans le cadre de ses projets d'amélioration continue. Un sommaire des normes significatives modifiées et une analyse des changements sont présentés ci-après.

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

L'IASB a modifié les définitions des termes « condition de marché » et « condition d'acquisition de droits », et a ajouté les définitions des termes « condition de performance » et « condition de service ». Une condition d'acquisition de droits est maintenant définie comme étant soit une condition de service, soit une condition de performance. Les modifications clarifient également certaines autres exigences relatives aux conditions de performance, de service, de marché et d'acquisition de droits.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014. La direction évalue l'incidence de ces exigences, mais les ajustements qui pourraient découler de ces modifications, le cas échéant, ne devraient pas être significatifs.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

L'IASB a modifié IFRS 3 afin de clarifier le fait que toute contrepartie éventuelle dans un regroupement d'entreprises, qu'il s'agisse d'un actif ou d'un passif, doit continuer d'être évaluée à la juste valeur à chaque date de clôture, peu importe si la contrepartie éventuelle est considérée comme un instrument financier entrant dans le champ d'application d'IFRS 9 ou d'IAS 39 et peu importe s'il s'agit d'un actif ou d'un passif non financier (les variations de la juste valeur doivent être comptabilisées en résultat net).

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014. La direction ne croit pas qu'elles auront une incidence significative sur les états financiers de la Société.

IFRS 8, Secteurs opérationnels

L'IASB a modifié IFRS 8 afin d'exiger qu'une entité fournisse des informations sur les jugements portés dans le cadre de l'application des critères de regroupement. La norme exige désormais une brève description des secteurs opérationnels qui ont été regroupés selon ces critères et des indicateurs économiques qui ont été évalués pour déterminer que ces secteurs présentent des caractéristiques économiques similaires.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014 et donnera lieu à des informations additionnelles non significatives dans les états financiers.

IFRS 8 a également été modifiée afin de clarifier le fait qu'une entité doit présenter un rapprochement entre le total des actifs des secteurs à présenter et le total des actifs de l'entité uniquement si ces montants sont habituellement fournis au principal décideur opérationnel.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014 et n'aura aucune incidence sur les états financiers de la Société.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB a publié IFRS 9 en novembre 2009 dans le but à long terme de remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Depuis, plusieurs modifications, publiées en juillet et en août 2014, ont été apportées à la norme, dont celles relatives au classement des actifs financiers et à l'utilisation d'un seul modèle de dépréciation pour tous les instruments financiers.

Ces modifications, de même que l'application de la norme, entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme, y compris ces modifications.

IFRS 10, États financiers consolidés et IAS 28, Participations dans des entreprises associées

L'IASB a publié une modification qui précise la portée d'IFRS 10, *États financiers consolidés* et d'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* pour corriger une incohérence reconnue entre les exigences de ces deux normes au sujet de la vente ou de l'apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise. Les nouvelles normes exigent désormais la comptabilisation intégrale du profit ou de la perte découlant d'une transaction portant sur une entreprise et la comptabilisation partielle du gain ou de la perte découlant d'une transaction portant sur des actifs qui ne constituent pas une entreprise.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et ne devrait avoir aucune incidence sur les états financiers de la Société.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

L'IASB a modifié la base de conclusion pour IFRS 13 afin de clarifier le fait que la publication de cette norme (et les modifications connexes à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*) n'entraîne pas l'exigence d'actualiser les créances et les dettes à court terme si le montant est négligeable.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014 et ne devrait avoir aucune incidence significative sur les états financiers de la Société.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

L'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients*, dont l'objectif est de mettre en œuvre un modèle unique de comptabilisation des produits tirés de contrats conclus avec des clients. Cette nouvelle norme annulera et remplacera les directives actuelles de comptabilisation des produits d'IAS 18, *Produit des activités ordinaires*, d'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*.

L'objectif de cette norme est d'établir une méthode de comptabilisation des produits en cinq étapes : identification d'un contrat conclu avec des clients, identification des obligations de prestation, détermination du prix de transaction, répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation et comptabilisation des produits lorsque les obligations de prestation sont remplies. Dans certains cas, les transferts d'actifs non liés aux activités ordinaires de l'entité devront aussi être soumis aux exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation du nouveau modèle. Cette norme élargit également les exigences en matière d'informations à fournir.

Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IAS 19, Avantages du personnel

IAS 19 a été modifiée afin de clarifier le fait que si le montant des cotisations des membres du personnel (ou de tiers) ne dépend pas du nombre d'années de service, ces cotisations peuvent être portées en diminution du coût des services dans la période au cours de laquelle les services sont rendus, sans être nécessairement rattachées aux périodes de service. Les autres cotisations des membres du personnel (ou de tiers) doivent être rattachées aux périodes de service selon la formule de calcul des cotisations établie par le régime ou de façon linéaire.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014 et ne devrait avoir aucune incidence sur les états financiers de la Société.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IAS 19 a également été modifiée afin de clarifier le fait que pour déterminer le taux d'actualisation des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, il faut prendre en compte la monnaie du passif et non le pays dans lequel il est généré. De plus, dans les pays où il n'existe pas de marché large des obligations d'entreprise de haute qualité dans cette même monnaie, il faut se référer aux obligations d'État exprimées dans la monnaie correspondante.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette modification, mais elle prévoit que son application n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

IAS 24, Transactions entre parties liées

IAS 24 clarifie le fait qu'une entité de gestion qui fournit à l'entité présentant l'information financière les services de personnes agissant à titre de principaux dirigeants est aussi considérée comme une partie liée de l'entité présentant l'information financière. Par conséquent, les montants engagés par l'entité présentant l'information financière relativement à ces services doivent être inclus dans les montants présentés dans la note sur les transactions entre parties liées. La présentation d'informations sur les composantes des services fournis n'est pas requise.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014 et ne devrait avoir aucune incidence sur les états financiers de la Société.

IAS 40, Immeubles de placement

L'IASB a modifié IAS 40 afin de clarifier le fait que les dispositions de cette norme et d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ne sont pas mutuellement exclusives et que l'application des deux normes peut être requise dans le cas de l'acquisition d'un actif. L'entité doit déterminer si l'actif acquis répond à la définition d'immeuble de placement et si la transaction constitue une acquisition d'entreprise selon IFRS 3.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014 et n'aura aucune incidence sur les états financiers de la Société.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS MISES EN ŒUVRE AU COURS DE L'EXERCICE

Les normes qui suivent ont été adoptées par la Société le 1^{er} avril 2014 :

IAS 36, Dépréciation d'actifs

En mai 2013, l'IASB a publié des modifications à IAS 36 qui n'exigent plus la divulgation des montants recouvrables de chaque unité génératrice de trésorerie ou groupe d'unités pour lesquels une portion importante de la valeur comptable totale du goodwill (ou d'autres actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéterminée) leur a été affectée. L'IASB clarifie que cette exigence est seulement applicable dans l'éventualité d'une perte de valeur ou de la reprise d'une perte de valeur.

Cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation

En juin 2013, l'IASB a publié des modifications à IAS 39 qui clarifient le fait que la comptabilité de couverture ne prend pas fin en raison de la novation, sous certaines circonstances, d'un dérivé qui a été désigné comme un instrument de couverture. Auparavant, en vertu d'IAS 39, la novation de dérivés entraînait la cessation de la comptabilité de couverture.

Cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

IFRIC 21, Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié IFRIC 21, *Droits ou taxes*, qui fournit une interprétation portant sur la comptabilisation des droits ou taxes imposés à une entité par une autorité publique. Cette interprétation apporte des précisions sur le fait générateur d'obligation qui entraîne la comptabilisation des passifs relatifs aux paiements versés aux autorités publiques, à l'exclusion des paiements effectués conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Elle fournit des orientations concernant les échéances de la comptabilisation des passifs et identifie les dispositions légales ou réglementaires pertinentes comme étant les éléments déclencheurs de cette comptabilisation.

Cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

NOTE 4 STOCKS

| | 31 mars 2015 | 31 mars 2014 |
|--|--------------|--------------|
| Produits finis | 692 251 \$ | 651 660 \$ |
| Matières premières, produits en cours et fournitures | 313 773 | 281 572 |
| Total | 1 006 024 \$ | 933 232 \$ |

Le montant des stocks constaté à titre de charge dans les coûts d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 est de 8 662 359 000 \$ (7 419 529 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2014).

Au cours de l'exercice 2015, une perte de valeur des stocks de 9 453 000 \$ (néant au 31 mars 2014) a été constatée à titre de charge dans les coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, le gain sur la cession d'une entreprise, les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts, dans les « Variations des stocks de produits finis et de produits en cours », présentés à la note 5.

NOTE 5 COÛTS D'EXPLOITATION, EXCLUANT L'AMORTISSEMENT, LE GAIN SUR LA CESSION D'UNE ENTREPRISE, LES COÛTS D'ACQUISITION, DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS

| | 2015 | 2014 |
|---|-----------------|-----------|
| Variations des stocks de produits finis et de produits en cours | \$ (62 421) \$ | (128 338) |
| Matières premières et consommables utilisées | 7 749 936 | 6 645 890 |
| Gain sur change | (15 241) | (1 854) |
| Avantages du personnel | 1 069 096 | 928 905 |
| Frais de vente | 292 345 | 262 558 |
| Autres frais généraux et d'administration | 562 274 | 505 383 |
| Total | \$ 9 595 989 \$ | 8 212 544 |

NOTE 6 IMMOBILISATIONS

| Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 | | | | | | |
|---|------------------|-------------------|--|---------------------|-----------------------------------|---------------------|
| | Terrain | Bâtiments | Mobilier, machinerie et équipement | Matériel roulant | Détenues en vue de la vente | Total |
| Coût | | | | | | |
| Au 31 mars 2014 | 61 352 \$ | 703 150 \$ | 2 171 751 \$ | 13 403 \$ | 7 777 \$ | 2 957 433 \$ |
| Acquisitions d'entreprises (note 16) | 459 | 6 725 | 8 356 | 2 814 | - | 18 354 |
| Cession d'une entreprise (note 22) | (314) | (22 602) | (105 120) | (561) | - | (128 597) |
| Ajouts | 2 204 | 49 032 | 134 245 | 1 438 | - | 186 919 |
| Cessions | (288) | (14 979) | (33 438) | (152) | (912) | (49 769) |
| Transferts | (701) | (4 901) | - | - | 5 602 | - |
| Écart de conversion | 3 028 | 42 636 | 163 609 | (432) | - | 208 841 |
| Au 31 mars 2015 | 65 740 \$ | 759 061 \$ | 2 339 403 \$ | 16 510 \$ | 12 467 \$ | 3 193 181 \$ |
| Amortissement cumulé | | | | | | |
| Au 31 mars 2014 | - | 204 763 | 814 551 | 2 428 | 6 930 | 1 028 672 |
| Cession d'une entreprise (note 22) | - | (8 992) | (65 621) | (371) | - | (74 984) |
| Amortissement | - | 29 982 | 124 305 | 1 719 | - | 156 006 |
| Cessions | - | (13 663) | (32 775) | (58) | (912) | (47 408) |
| Transferts | - | (2 929) | - | - | 2 929 | - |
| Renversement de dépréciation | - | (147) | (2 295) | - | - | (2 442) |
| Écart de conversion | - | 9 179 | 49 165 | 1 878 | - | 60 222 |
| Au 31 mars 2015 | - \$ | 218 193 \$ | 887 330 \$ | 5 596 \$ | 8 947 \$ | 1 120 066 \$ |
| Valeur nette comptable au 31 mars 2015 | 65 740 \$ | 540 868 \$ | 1 452 073 \$ | 10 914 \$ | 3 520 \$ | 2 073 115 \$ |

| Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 | | | | | | |
|---|------------------|-------------------|--|---------------------|-----------------------------------|---------------------|
| | Terrain | Bâtiments | Mobilier, machinerie et équipement | Matériel roulant | Détenues en vue de la vente | Total |
| Coût | | | | | | |
| Au 31 mars 2013 | 56 186 \$ | 585 257 \$ | 1 830 466 \$ | 5 330 \$ | 24 553 \$ | 2 501 792 \$ |
| Acquisitions d'entreprises (note 16) | 2 530 | 23 449 | 143 514 | 8 403 | - | 177 896 |
| Ajouts | 726 | 74 128 | 148 800 | (30) | - | 223 624 |
| Cessions | (18) | (1 607) | (12 953) | (711) | (24 553) | (39 842) |
| Transferts | (35) | (765) | (6 977) | - | 7 777 | - |
| Écart de conversion | 1 963 | 22 688 | 68 901 | 411 | - | 93 963 |
| Au 31 mars 2014 | 61 352 \$ | 703 150 \$ | 2 171 751 \$ | 13 403 \$ | 7 777 \$ | 2 957 433 \$ |
| Amortissement cumulé | | | | | | |
| Au 31 mars 2013 | - | 166 206 | 691 378 | 2 460 | 24 553 | 884 597 |
| Amortissement | - | 25 760 | 107 588 | 715 | - | 134 063 |
| Cessions | - | (1 590) | (12 918) | (650) | (24 553) | (39 711) |
| Transferts | - | (423) | (6 507) | - | 6 930 | - |
| Dépréciation | - | 8 311 | 13 785 | - | - | 22 096 |
| Écart de conversion | - | 6 499 | 21 225 | (97) | - | 27 627 |
| Au 31 mars 2014 | - \$ | 204 763 \$ | 814 551 \$ | 2 428 \$ | 6 930 \$ | 1 028 672 \$ |
| Valeur nette comptable au 31 mars 2014 | 61 352 \$ | 498 387 \$ | 1 357 200 \$ | 10 975 \$ | 847 \$ | 1 928 761 \$ |

La valeur nette comptable des immobilisations en cours de construction totalise 61 918 000 \$ au 31 mars 2015 (176 045 000 \$ au 31 mars 2014) et celles-ci sont principalement constituées de machinerie et d'équipement.

Les actifs détenus en vue de la vente ont trait principalement à des terrains, à des bâtiments et à de l'équipement au Canada (terrains, bâtiments et équipement au Canada pour l'exercice 2014) en raison de la fermeture de certaines usines (note 22) et ont été enregistrés au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

NOTE 7 GOODWILL, MARQUES DE COMMERCE ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

La Société présente ses activités selon trois secteurs géographiques. Le Secteur Canada comprend la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Finalement, le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Argentine), la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Ingrédients laitiers. La Division Ingrédients laitiers comprend les ventes nationales et d'exportation d'ingrédients, ainsi que les ventes d'exportation de fromages de nos divisions nord-américaines.

| | Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 | | | Total des marques de commerce et autres actifs incorporels |
|--|---|-------------------------------|--|--|
| | Durée de vie indéterminée | Durée de vie déterminée | | |
| | Goodwill | Marques de commerce et autres | Autres actifs incorporels ¹ | |
| Coût | | | | |
| Au 31 mars 2014 | 1 954 691 \$ | 302 208 \$ | 221 628 \$ | 523 836 \$ |
| Acquisitions d'entreprises (note 16) | 30 434 | 9 642 | 5 331 | 14 973 |
| Cession d'une entreprise (note 22) | (44 430) | (2 238) | - | (2 238) |
| Écart de conversion | 184 321 | 8 328 | 18 770 | 27 098 |
| Au 31 mars 2015 | 2 125 016 \$ | 317 940 \$ | 245 729 \$ | 563 669 \$ |
| Amortissement cumulé | | | | |
| Au 31 mars 2014 | - | - | 39 006 | 39 006 |
| Amortissement | - | - | 14 937 | 14 937 |
| Écart de conversion | - | - | 3 419 | 3 419 |
| Au 31 mars 2015 | - \$ | - \$ | 57 362 \$ | 57 362 \$ |
| Valeur nette comptable au 31 mars 2015 | 2 125 016 \$ | 317 940 \$ | 188 367 \$ | 506 307 \$ |

| | Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 | | | Total des marques de commerce et autres actifs incorporels |
|--|---|-------------------------------|--|--|
| | Durée de vie indéterminée | Durée de vie déterminée | | |
| | Goodwill | Marques de commerce et autres | Autres actifs incorporels ¹ | |
| Coût | | | | |
| Au 31 mars 2013 | 1 569 592 \$ | 291 166 \$ | 189 127 \$ | 480 293 \$ |
| Acquisitions d'entreprises (note 16) | 257 215 | 5 921 | 20 157 | 26 078 |
| Écart de conversion | 127 884 | 5 121 | 12 344 | 17 465 |
| Au 31 mars 2014 | 1 954 691 \$ | 302 208 \$ | 221 628 \$ | 523 836 \$ |
| Amortissement cumulé | | | | |
| Au 31 mars 2013 | - | - | 25 417 | 25 417 |
| Amortissement | - | - | 12 544 | 12 544 |
| Écart de conversion | - | - | 1 045 | 1 045 |
| Au 31 mars 2014 | - \$ | - \$ | 39 006 \$ | 39 006 \$ |
| Valeur nette comptable au 31 mars 2014 | 1 954 691 \$ | 302 208 \$ | 182 622 \$ | 484 830 \$ |

¹ Les autres actifs incorporels comprennent les relations avec les clients et d'autres actifs incorporels à durée de vie déterminée. Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie déterminée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 15 ans.

TESTS DE DÉPRÉCIATION DES UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE

Goodwill

Afin de déterminer si le goodwill est déprécié, la Société doit estimer le montant recouvrable des UGT ou groupes d'UGT auxquels le goodwill est affecté. La direction considère les secteurs qui suivent comme étant des UGT ou groupes d'UGT étant donné qu'ils représentent les plus bas niveaux pour lesquels le goodwill est analysé à des fins internes de la direction.

NOTE 7 GOODWILL, MARQUES DE COMMERCE ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS (SUITE)

Le goodwill a été affecté à chaque UGT ou groupe d'UGT de la façon suivante :

| Affectation du goodwill | 31 mars 2015 | 31 mars 2014 |
|--|---------------------|---------------------|
| Canada | 293 688 \$ | 313 494 \$ |
| USA | | |
| Division Fromages (USA) | 986 627 | 861 116 |
| Division Aliments laitiers (USA) | 583 245 | 509 082 |
| International | | |
| Division Produits laitiers (Australie) | 222 780 | 229 993 |
| Division Produits laitiers (Argentine) | 9 669 | 10 250 |
| Division Ingrédients laitiers | 29 007 | 30 756 |
| | 2 125 016 \$ | 1 954 691 \$ |

Les montants recouvrables ont été estimés en utilisant un modèle d'évaluation basé sur un multiplicateur de résultats (juste valeur moins les coûts de sortie). Les hypothèses clés utilisées dans ces modèles se composent principalement d'un multiple des bénéfices pour les comparables de l'industrie appliqué aux résultats de chaque UGT ou groupe d'UGT testé.

La Société a procédé à son test de dépréciation annuel sur le goodwill au niveau des UGT ou groupes d'UGT au 31 mars 2015 et, dans tous les cas, les montants recouvrables excédaient leur valeur comptable incluant le goodwill. Aucun changement n'est raisonnablement possible dans les hypothèses clés qui pourrait mener à une dépréciation du goodwill.

Marques de commerce

Les marques de commerce sont incluses dans les UGT ou groupes d'UGT de la façon suivante :

| Affectation des marques de commerce | 31 mars 2015 | 31 mars 2014 |
|---|-------------------|-------------------|
| Neilson - Division Produits laitiers (Canada) | 223 200 \$ | 223 200 \$ |
| Autres | 94 740 | 79 008 |
| | 317 940 \$ | 302 208 \$ |

Aux fins des tests de dépréciation des marques de commerce et autres actifs incorporels avec une durée de vie indéterminée, les montants recouvrables des UGT ou groupes d'UGT auxquels ils appartiennent ont été estimés en utilisant des flux de trésorerie actualisés (valeur d'utilité) en fonction des principales hypothèses clés suivantes :

- **Flux de trésorerie** : Les prévisions de flux de trésorerie pour une marque de commerce donnée sont basées sur les bénéfices avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement et sont ajustées en fonction des taux de croissance finaux et des taux d'imposition prévus. La prévision des flux de trésorerie n'excède pas un horizon de cinq années, avec une valeur finale calculée comme étant perpétuelle dans la dernière année.
- **Taux de croissance final** : La direction utilise un taux de croissance final pour ajuster ses prévisions des flux de trésorerie selon les hausses attendues de l'inflation et des revenus des produits exploités sous une marque de commerce.
- **Taux d'actualisation** : Les flux de trésorerie sont actualisés en utilisant des taux d'actualisation avant impôts.

La Société a procédé, le 31 mars 2015, à un test de dépréciation sur ses marques de commerce et autres actifs incorporels avec une durée de vie indéterminée en utilisant la valeur d'utilité (les flux de trésorerie actualisés) pour établir les montants recouvrables. Les montants recouvrables pour chaque marque de commerce et autres actifs incorporels non sujets à l'amortissement ont ensuite été comparés à leurs valeurs comptables. Dans tous les cas, les montants recouvrables excédaient les valeurs comptables et par conséquent, aucune dépréciation n'a été nécessaire. Pour les actifs incorporels amortissables et ayant une durée de vie déterminée, il n'existait aucun indicateur de dépréciation pour l'exercice 2015.

NOTE 8 AUTRES ACTIFS

| | 2015 | 2014 |
|------------------------|-------------------|------------------|
| Impôts à recevoir | 9 321 \$ | 11 752 \$ |
| Immeubles de placement | 9 223 | 11 517 |
| Coentreprises | 42 658 | 38 410 |
| Autres | 54 577 | 18 289 |
| | 115 779 \$ | 79 968 \$ |

La Société possède des immeubles de placement détenus à des fins de location et elle détient des participations respectives de 50 % et de 49 % dans deux coentreprises en Australie. Dans le cas des deux coentreprises, l'accord contractuel exige le consentement unanime de toutes les parties pour diriger les activités importantes des coentreprises. La fin d'exercice de ces coentreprises est le 30 juin et elles sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La Société a comptabilisé en résultat net un montant de 7 720 000 \$, représentant sa quote-part des bénéfices des coentreprises pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 (1 406 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2014).

NOTE 9 EMPRUNTS BANCAIRES

La Société dispose de facilités de crédit bancaire lui permettant d'obtenir des emprunts bancaires non garantis comme suit :

| Facilités de crédit | Échéance | Disponible pour utilisation | | Montant utilisé | |
|---------------------------|----------------------------|---------------------------------|----------------|-------------------|-------------------|
| | | Équivalent en devise canadienne | Devise de base | 2015 | 2014 |
| Amérique du Nord – USA | Décembre 2019 ¹ | 253 320 | 200 000 USD | 6 333 \$ | 95 073 \$ |
| Amérique du Nord – Canada | Décembre 2019 ¹ | 379 980 | 300 000 USD | 614 | 80 285 |
| Argentine | Annuelle ² | 267 180 | 1 858 000 ARS | 113 858 | 79 487 |
| Australie | Annuelle ³ | 159 539 | 165 000 AUD | 49 021 | 55 221 |
| | | 1 060 019 | | 169 826 \$ | 310 066 \$ |

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % jusqu'à un maximum de 2 %, selon les notations de crédit de la Société.

² Portent mensuellement intérêt au taux local et peuvent être utilisées en pesos argentins ou en dollars américains.

³ Portent mensuellement intérêt au taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,85 % (prélèvements en AUD) ou au taux LIBOR majoré de 0,75 % (prélèvements en USD).

NOTE 10 DETTE À LONG TERME

| | 2015 | 2014 |
|---|---------------------|---------------------|
| Facilité de prêt bancaire à terme non garantie | | |
| Obtenu en octobre 2013 et échéant en décembre 2019 (500 000 000 \$) ¹ | 300 000 \$ | 374 375 \$ |
| Obtenu en décembre 2012 et échéant en décembre 2019 (tranche USD 350 000 000 \$) ² | - | 179 644 |
| Obtenu en décembre 2012 et échéant en décembre 2019 (tranche CAD 850 000 000 \$) ² | 750 000 | 850 000 |
| Effets de premier rang non garantis ³ | | |
| 8,41 %, émis en novembre 1999 et échéant en novembre 2014 (50 000 000 \$ US) | - | 55 275 |
| 5,34 %, émis en juin 2009 et échéant en juin 2014 | - | 110 000 |
| 5,82 %, émis en juin 2009 et échéant en juin 2016 | 220 000 | 220 000 |
| 2,65 %, émis en novembre 2014 et échéant en novembre 2019 | 300 000 | - |
| | 1 570 000 \$ | 1 789 294 \$ |
| Tranche échéant à moins d'un an | 53 125 | 393 600 |
| | 1 516 875 \$ | 1 395 694 \$ |

Les remboursements de capital se répartissent comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|-----------------|---------------------|---------------------|
| Moins de 1 an | 53 125 \$ | 393 600 \$ |
| De 1 an à 2 ans | 432 500 | 213 819 |
| De 2 à 3 ans | 212 500 | 1 181 875 |
| De 3 à 4 ans | 212 500 | - |
| De 4 à 5 ans | 659 375 | - |
| Plus de 5 ans | - | - |
| | 1 570 000 \$ | 1 789 294 \$ |

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1 % ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % jusqu'à un maximum de 2 %, selon les notations de crédit de la Société.

² Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % jusqu'à un maximum de 2 %, selon les notations de crédit de la Société. Avec prise d'effet le 4 février 2013, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt afin de fixer le taux pour la durée totale de la tranche libellée en dollars américains et pour 700 000 000 \$ de la tranche libellée en dollars canadiens de la facilité de prêt bancaire à terme non garantie, pour la période se terminant en décembre 2016. Le taux d'intérêt effectif fixe est de 1,58 % (majoré d'un écart applicable) pour la tranche libellée en dollars canadiens et de 0,31 % (majoré d'un écart applicable) pour la tranche libellée en dollars américains.

³ Les paiements d'intérêts sont semi-annuels.

Le 14 novembre 2014, Saputo inc. a déposé un prospectus préalable de base simplifié permettant un placement de billets de premier rang non assortis d'une sûreté auprès du public sur une période de 25 mois dans le cadre d'un programme de billets à moyen terme. Le 26 novembre 2014, la Société a émis des billets à moyen terme de série 1 pour un montant de 300 000 000 \$ portant intérêt à un taux annuel de 2,654 % et échéant le 26 novembre 2019. Les intérêts sont payables en versements semestriels égaux.

La facilité de crédit bancaire non garantie nord-américaine (note 9) de même que la facilité de prêt bancaire à terme non garantie (note 10) ont été amendées en date du 17 décembre 2014 afin de reporter leur échéance jusqu'au 31 décembre 2019. Ces amendements comprennent une modification de la formule d'établissement des taux d'intérêt qui étaient antérieurement établis en fonction du levier financier et qui sont maintenant basés sur les notations de crédit de la Société.

NOTE 11 AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

| | 2015 | 2014 |
|--|------------------|------------------|
| Avantages du personnel (note 17) | 37 693 \$ | 33 204 \$ |
| Passifs financiers dérivés (note 20) | 7 887 | 2 671 |
| Passifs au titre des unités d'actions de performance et avantages sociaux connexes | 14 934 | 5 810 |
| Autres | 9 687 | 6 711 |
| | 70 201 \$ | 48 396 \$ |

NOTE 12 CAPITAL-ACTIONS

AUTORISÉ

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation. Les actions privilégiées peuvent être émises en une ou plusieurs séries, les modalités et les privilèges de chaque série devant être établis au moment de leur émission.

| | 31 mars 2015 | 31 mars 2014 |
|---|--------------|--------------|
| ÉMIS | | |
| 392 225 049 actions ordinaires (390 137 824 actions ordinaires en 2014) | 765 809 \$ | 703 111 \$ |

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, 3 590 625 actions ordinaires (3 402 544 en 2014) ont été émises pour un montant de 54 002 000 \$ (41 861 000 \$ en 2014) en vertu du régime d'options d'achat d'actions. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, le montant transféré de la réserve du régime d'options d'achat d'actions s'élève à 11 515 000 \$ (9 114 000 \$ en 2014).

Dans le cadre d'un programme de rachat dans le cours normal des activités, commencé le 15 novembre 2013 et arrivé à échéance le 14 novembre 2014, la Société était autorisée à racheter, à des fins d'annulation, un maximum de 19 416 598 actions ordinaires. Dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités commencé le 17 novembre 2014 et venant à échéance le 16 novembre 2015, la Société est autorisée à racheter, à des fins d'annulation, un maximum de 19 532 686 actions ordinaires. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, la Société a racheté 1 503 400 actions ordinaires, à des prix variant entre 31,18 \$ et 33,37 \$ l'action, dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions, d'un montant de 45 967 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués.

DIVIDENDES EN ACTIONS

Le 5 août 2014, le conseil d'administration a déclaré un dividende en actions correspondant à une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation, qui a eu l'effet d'un fractionnement, à raison de deux actions pour une, des actions ordinaires en circulation de la Société. Le dividende sur les actions ordinaires a été versé le 29 septembre 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 19 septembre 2014. Les actions ordinaires additionnelles ont été émises le 29 septembre 2014. Le nombre total d'actions ordinaires émises présenté ci-dessus reflète rétroactivement l'effet du fractionnement à raison de deux actions pour une.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions visant l'achat d'actions ordinaires par des employés clés et des dirigeants de la Société. Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime au 31 mars 2015 ne peut dépasser 32 281 021 actions. Au 31 mars 2015, 15 199 552 actions ordinaires peuvent être émises en vertu de ce régime en plus des 17 081 469 actions ordinaires sous-jacentes aux options en circulation. Le prix d'exercice de chaque option octroyée avant le 31 juillet 2007 correspond au cours de clôture des actions ordinaires de la Société la journée précédant la date d'octroi. Après cette date, les options peuvent être exercées à un prix qui ne peut être inférieur à la moyenne pondérée du cours des actions pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi. Ces options sont acquises à raison de 20 % par année et expirent dix ans après la date de leur octroi.

NOTE 12 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Les options émises et en circulation à la fin de l'exercice sont les suivantes :

| Période d'octroi | Prix d'exercice | 31 mars 2015 | | 31 mars 2014 | |
|------------------|-----------------|-------------------|-----------------------------|------------------|-----------------------------|
| | | Nombre d'options | Nombre d'options exerçables | Nombre d'options | Nombre d'options exerçables |
| 2005 | 8,27 \$ | - | - | 12 576 | 12 576 |
| 2006 | 9,04 \$ | 8 088 | 8 088 | 408 540 | 408 540 |
| 2007 | 8,18 \$ | 479 498 | 479 498 | 740 812 | 740 812 |
| 2008 | 11,55 \$ | 699 650 | 699 650 | 896 994 | 896 994 |
| 2009 | 13,91 \$ | 847 189 | 847 189 | 1 123 896 | 1 123 896 |
| 2010 | 10,70 \$ | 1 277 517 | 1 277 517 | 2 037 642 | 1 302 714 |
| 2011 | 14,66 \$ | 1 724 819 | 1 167 445 | 2 327 686 | 1 124 988 |
| 2012 | 21,61 \$ | 1 710 493 | 870 233 | 2 065 944 | 711 750 |
| 2013 | 21,48 \$ | 2 977 347 | 948 185 | 3 456 486 | 599 000 |
| 2014 | 25,55 \$ | 3 442 002 | 590 358 | 3 826 386 | - |
| 2015 | 27,74 \$ | 3 914 866 | 39 486 | - | - |
| | | 17 081 469 | 6 927 649 | 16 896 962 | 6 921 270 |

Le nombre d'options en circulation a varié de la façon suivante :

| | 2015 | | 2014 | |
|------------------------------|-------------------|-------------------------------|------------------|-------------------------------|
| | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré |
| Solde au début de l'exercice | 16 896 962 | 18,26 \$ | 16 751 862 | 15,39 \$ |
| Options octroyées | 4 125 652 | 27,74 \$ | 4 130 538 | 25,55 \$ |
| Options levées | (3 590 625) | 15,04 \$ | (3 402 544) | 12,31 \$ |
| Options annulées | (350 520) | 24,53 \$ | (582 894) | 22,44 \$ |
| Solde à la fin de l'exercice | 17 081 469 | 21,09 \$ | 16 896 962 | 18,26 \$ |

Le prix d'exercice des options octroyées durant l'exercice 2015 est de 27,74 \$, ce qui correspond à la moyenne pondérée du cours des actions sur le marché pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi (25,55 \$ pour l'exercice 2014).

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées durant l'exercice 2015 a été estimée à 5,46 \$ par option (5,77 \$ pour l'exercice 2014) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

| | 2015 | 2014 |
|----------------------------|---------|---------|
| Moyenne pondérée : | | |
| Taux d'intérêt sans risque | 1,71 % | 1,34 % |
| Durée prévue des options | 5,3 ans | 5,5 ans |
| Volatilité | 23,43 % | 26,96 % |
| Taux de dividendes | 1,82 % | 1,66 % |

Une charge de rémunération de 17 794 000 \$ (14 966 000 \$ après impôts sur les bénéfices) relative aux options sur actions a été comptabilisée à l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 et de 15 851 000 \$ (13 568 000 \$ après impôts sur les bénéfices) pour l'exercice terminé le 31 mars 2014.

Des options visant l'achat de 3 280 395 actions ordinaires à un prix de 35,08 \$ l'action ont été octroyées le 1^{er} avril 2015.

NOTE 12 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS

Conformément au régime d'unités d'actions différées, tous les administrateurs admissibles de la Société se font annuellement allouer un nombre fixe d'unités d'actions différées, qui sont octroyées sur une base trimestrielle. De plus, les administrateurs admissibles reçoivent une rémunération trimestrielle soit en trésorerie ou en unités d'actions différées, au choix de chaque administrateur. Si un administrateur choisit de recevoir des unités d'actions différées, le nombre d'unités d'actions différées varie car il est établi selon la valeur de marché des actions ordinaires de la Société à chaque date d'octroi. Lorsqu'ils cessent d'être administrateurs de la Société, un paiement en trésorerie égal à la valeur de marché des unités d'actions différées accumulées est versé. Le passif lié à ces unités est ajusté en multipliant le nombre d'unités en circulation par la valeur de marché des actions ordinaires à la fin de l'exercice de la Société. La variation du passif est enregistrée comme une charge dans les coûts d'exploitation excluant l'amortissement, le gain sur la cession d'une entreprise, les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts.

| | 2015 | | 2014 | |
|---|----------|-----------|-----------|-----------|
| | Unités | Passif | Unités | Passif |
| Solde au début de l'exercice | 443 448 | 12 912 \$ | 486 220 | 13 111 \$ |
| Octroi annuel | 38 400 | 1 277 | 40 000 | 1 003 |
| Rémunération du conseil | 20 599 | 684 | 27 350 | 683 |
| Paiement aux administrateurs | (83 690) | (2 343) | (110 122) | (2 836) |
| Variation en raison de la variation du prix des actions | - | 2 706 | - | 951 |
| Solde à la fin de l'exercice | 418 757 | 15 236 \$ | 443 448 | 12 912 \$ |

Au cours de l'exercice 2015, la Société a renouvelé ses contrats à terme de gré à gré sur 440 000 actions ordinaires de Saputo inc. d'une valeur nominale de 16 104 520 \$ (12 248 874 \$ en 2014) dans le but d'atténuer les coûts de rémunération associés à son régime d'unités d'actions différées. La Société a comptabilisé un gain de 3 552 343 \$ (gain de 543 840 \$ à l'exercice 2014) lors de la réévaluation des contrats à terme de gré à gré sur actions arrivés à échéance en mars 2015, qui a donné lieu à la réduction de la charge liée au régime d'unités d'actions différées. Une perte de 688 409 \$ sur les contrats à terme de gré à gré sur actions arrivant à échéance au cours de l'exercice 2016 a été comptabilisée.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DE PERFORMANCE

La Société offre à ses cadres dirigeants un régime d'unités d'actions de performance (UAP) qui, tout comme d'autres régimes présentés dans le présent rapport, fait partie de la rémunération liée à la performance à long terme. Le régime d'UAP est non dilutif et il est réglé en trésorerie uniquement. En vertu de ce régime, chaque cycle de performance correspond à trois exercices de la Société. Au moment de l'attribution d'une UAP, la Société détermine les critères de performance qui doivent être respectés. Après la fin d'un cycle de performance de trois ans, les droits relatifs aux UAP pour lesquels les critères ont été respectés deviennent acquis et la valeur des unités payées correspond au cours actuel des actions ordinaires, multiplié par le nombre d'UAP pour lesquels les critères de performance ont été respectés. Le montant susceptible d'être payé aux employés admissibles est comptabilisé comme un passif et il est revu à chaque période de présentation de l'information financière. La charge est comprise dans les avantages du personnel et inscrite dans les coûts d'exploitation excluant l'amortissement, le gain sur la cession d'une entreprise, les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts.

| | 2015 | | 2014 | |
|---|----------|-----------|----------|----------|
| | Unités | Passif | Unités | Passif |
| Solde au début de l'exercice | 272 256 | 5 689 \$ | 133 770 | 2 108 \$ |
| Octroi annuel | 333 720 | 7 299 | 160 252 | 2 866 |
| Unités annulées | (10 386) | (270) | (21 194) | (522) |
| Paiement | (34 594) | (1 238) | (572) | (14) |
| Variation en raison de la variation du prix des actions | - | 3 432 | - | 1 251 |
| Solde à la fin de l'exercice | 560 996 | 14 912 \$ | 272 256 | 5 689 \$ |

Le 1^{er} avril 2015, 280 930 UAP ont été attribuées au prix de 35,08 \$ l'unité (27,74 \$ en 2014).

Au cours de l'exercice 2015, la Société a renouvelé son contrat à terme de gré à gré sur 600 000 actions ordinaires de Saputo inc. d'une valeur nominale de 22 105 500 \$ (1 223 743 \$ en 2014) dans le but d'atténuer les coûts de rémunération associés à son régime d'unités d'actions de performance. La Société a comptabilisé un gain de 3 585 250 \$ (gain de 142 508 \$ à l'exercice 2014) lors de la réévaluation du contrat à terme de gré à gré sur actions arrivés à échéance en mars 2015, qui a donné lieu à la réduction de la charge liée au régime d'unités d'actions de performance. Une perte de 988 475 \$ a été comptabilisée sur le contrat à terme de gré à gré sur actions arrivant à échéance au cours de l'exercice 2016.

NOTE 13 AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

| | 2015 | 2014 |
|---------------------|-----------|-----------|
| Charges financières | 19 900 \$ | 16 249 \$ |
| Revenus financiers | (633) | (403) |
| | 19 267 \$ | 15 846 \$ |

NOTE 14 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts sur les bénéfices se détaille comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|-----------------------------------|------------|------------|
| Charge d'impôt exigible | 207 733 \$ | 122 545 \$ |
| Charge d'impôt différé | 29 303 | 102 479 |
| Charge d'impôts sur les bénéfices | 237 036 \$ | 225 024 \$ |

RAPPROCHEMENT DU TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Le taux d'imposition effectif de la Société était de 27,9 % en 2015 (29,6 % en 2014). La charge d'impôts sur les bénéfices de la Société diffère de celle obtenue par l'application des taux canadiens prévus par la loi en raison des éléments suivants :

| | 2015 | 2014 |
|--|------------|------------|
| Bénéfice avant impôts | 849 905 \$ | 758 990 \$ |
| Charge d'impôts calculée aux taux canadiens prévus par la loi de 26,1 % (26,3 % en 2014) | 221 756 | 199 621 |
| Écarts attribuables aux éléments suivants : | | |
| Incidence des taux d'imposition de filiales étrangères et autres déductions | 51 235 | 41 383 |
| Modifications des lois fiscales et des taux d'imposition | 466 | 819 |
| Bénéfice découlant de placements dans les filiales | (17 670) | (20 073) |
| Déduction de fabrication et transformation | (7 573) | (332) |
| Coût d'acquisition | - | 2 241 |
| Rémunération à base d'actions | 2 678 | 2 650 |
| Cession d'une entreprise | (10 931) | - |
| Pertes fiscales pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé | 3 260 | 837 |
| Ajustements au titre d'exercices antérieurs | (4 419) | (1 619) |
| Autres | (1 766) | (503) |
| Charge d'impôts sur les bénéfices | 237 036 \$ | 225 024 \$ |

Au cours de l'exercice, par suite de la baisse du taux d'imposition des sociétés canadiennes, le taux d'imposition prévu par la loi a diminué d'environ 0,2 %.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES COMPTABILISÉS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en 2015 et 2014 se détaillent comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|---|-----------|------------|
| Économie (charge) d'impôt différé sur pertes (gains) actuariel(le)s au titre des avantages du personnel | 8 147 \$ | (4 691) \$ |
| Économie (charge) d'impôt différé sur pertes (gains) sur les couvertures des flux de trésorerie | 2 390 | (2 215) |
| Total des impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les autres éléments du résultat global | 10 537 \$ | (6 906) \$ |

NOTE 14 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES COMPTABILISÉS DANS LES CAPITAUX PROPRES

Les impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les capitaux propres en 2015 et 2014 se détaillent comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|---|----------|----------|
| Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur la rémunération à base d'actions comptabilisée en résultat net | 4 895 \$ | 3 257 \$ |
| Total des impôts sur les bénéfices comptabilisés dans les capitaux propres | 4 895 \$ | 3 257 \$ |

IMPÔTS À RECEVOIR ET IMPÔT À PAYER

| | 2015 | 2014 |
|-----------------------|-------------|-------------|
| Impôts à recevoir | 1 059 \$ | 30 867 \$ |
| Impôts à payer | (58 346) | (124 206) |
| Impôts à payer (nets) | (57 287) \$ | (93 339) \$ |

IMPÔTS DIFFÉRÉS

| | 2015 | 2014 |
|--------------------------------|--------------|--------------|
| Actifs d'impôt différé | 17 582 \$ | 12 796 \$ |
| Passifs d'impôt différé | (405 202) | (348 548) |
| Passifs d'impôt différé (nets) | (387 620) \$ | (335 752) \$ |

ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Le mouvement des actifs et passifs d'impôt différé est présenté ci-dessous :

| | Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 | | | | | | | | |
|---|---|-----------------|--|-----------|-----------|-------------------------|------------|--------------------|------------|
| | Actifs d'impôt différé | | | | Stocks | Passifs d'impôt différé | | | Total |
| | Créditeurs et charges à payer | Pertes fiscales | Actif net au titre des régimes de retraite | Total | | Immobilisations | Autres | Dette à long terme | |
| Solde au début de l'exercice | 44 934 \$ | 4 791 \$ | 7 456 \$ | 57 181 \$ | 45 044 \$ | 257 942 \$ | 87 447 \$ | 2 500 \$ | 392 933 \$ |
| Charge/économie inscrite aux bénéfices nets | (3 474) | (4 791) | (4 026) | (12 291) | (30 128) | 18 127 | 31 513 | (2 500) | 17 012 |
| Charge/économie inscrite aux autres éléments du résultat global ou aux capitaux propres | - | - | 8 147 | 8 147 | - | - | (2 390) | - | (2 390) |
| Acquisitions | - | - | - | - | - | (726) | (34) | - | (760) |
| Écart de change et autres | 2 166 | - | 415 | 2 581 | 2 709 | 25 282 | 8 452 | - | 36 443 |
| Solde à la fin de l'exercice | 43 626 \$ | - \$ | 11 992 \$ | 55 618 \$ | 17 625 \$ | 300 625 \$ | 124 988 \$ | - \$ | 443 238 \$ |

| | Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 | | | | | | | | |
|--|---|-----------------|--|-----------|-----------|-------------------------|-----------|--------------------|------------|
| | Actifs d'impôt différé | | | | Stocks | Passifs d'impôt différé | | | Total |
| | Créditeurs et charges à payer | Pertes fiscales | Actif net au titre des régimes de retraite | Total | | Immobilisations | Autres | Dette à long terme | |
| Solde au début de l'exercice | 28 375 \$ | 5 218 \$ | 13 670 \$ | 47 263 \$ | 14 109 \$ | 175 762 \$ | 36 753 \$ | 2 500 \$ | 229 124 \$ |
| Charge/économie inscrite aux bénéfices nets | 2 951 | (528) | (1 606) | 817 | 28 415 | 39 838 | 35 043 | - | 103 296 |
| Charge/économie inscrite aux éléments du résultat global ou aux capitaux propres | - | - | (4 691) | (4 691) | - | - | 2 215 | - | 2 215 |
| Acquisitions | 13 327 | - | - | 13 327 | 320 | 29 147 | 9 116 | - | 38 583 |
| Écart de change et autres | 281 | 101 | 83 | 465 | 2 200 | 13 195 | 4 320 | - | 19 715 |
| Solde à la fin de l'exercice | 44 934 \$ | 4 791 \$ | 7 456 \$ | 57 181 \$ | 45 044 \$ | 257 942 \$ | 87 447 \$ | 2 500 \$ | 392 933 \$ |

NOTE 15 RÉSULTAT PAR ACTION

| | 2015 | 2014 |
|--|-------------|-------------|
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Saputo inc. | 607 608 \$ | 533 097 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation | 391 101 412 | 390 246 464 |
| Options dilutives | 6 159 277 | 5 102 886 |
| Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation | 397 260 689 | 395 349 350 |
| Bénéfice de base par action | 1,55 \$ | 1,37 \$ |
| Bénéfice dilué par action | 1,53 \$ | 1,35 \$ |

Les bénéfices de base et dilué par action ont été ajustés pour refléter le fractionnement d'actions, à raison de deux pour une, présenté à la note 12. Lors du calcul du bénéfice dilué par action pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, aucune option (3 826 386 options pour l'exercice terminé le 31 mars 2014) n'a été exclue du calcul car leur prix d'exercice est inférieur à la valeur de marché moyenne de l'exercice.

Les actions rachetées dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités ont été exclues du calcul du résultat par action à la date de rachat.

NOTE 16 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Scotsburn Co-Operative Services Limited

Le 14 avril 2014, la Société a conclu l'acquisition des activités relatives au lait nature de Scotsburn Co-Operative Services Limited, situées dans les Maritimes. Ses activités comprennent la fabrication, la vente, la commercialisation, la distribution et le marchandisage de produits, dont le lait nature, la crème, la crème sure, les préparations pour crème glacée et le fromage cottage, principalement sous la marque *Scotsburn* (marque de commerce utilisée sous licence). La répartition finale du prix d'acquisition est présentée ci-dessous.

| | | 2015 |
|--|--|---|
| | | Scotsburn Co-Operative Services Limited |
| Actifs acquis | Stocks | 5 132 \$ |
| | Charges payées d'avance et autres actifs | 777 |
| | Immobilisations | 22 455 |
| | Goodwill | 24 624 |
| | Marques de commerce et autres actifs incorporels | 14 973 |
| Passifs repris | Créditeurs et charges à payer | (2 009) |
| | Impôts différés | (973) |
| Actifs net acquis et contrepartie totale payée | | 64 979 \$ |

Le goodwill reflète la valeur attribuée aux synergies et au regroupement de la main-d'œuvre prévus dans l'avenir au sein du Secteur Canada.

Warrnambool Cheese and Butter Factory Company Holdings Limited

Le 7 octobre 2013, la Société a fait l'annonce d'une offre publique d'achat visant la société laitière australienne Warrnambool Cheese and Butter Factory Company Holdings Limited (WCBF), afin d'étendre sa présence à l'échelle internationale. Warrnambool est une société ouverte australienne, inscrite à la cote de l'Australian Securities Exchange (ASX) et est l'un des plus grands transformateurs laitiers d'Australie. Warrnambool fabrique une gamme de produits laitiers destinés au marché national et au marché d'exportation, notamment du fromage, du beurre et de l'oléobeurre, du lait, de la crème et des ingrédients laitiers.

Le 21 janvier 2014, la Société a obtenu une participation lui conférant le contrôle de 52,702 % dans l'entreprise, et a commencé à consolider les résultats de Warrnambool avec ceux du Secteur International, au titre de la Division Produits laitiers (Australie).

La Société a continué d'accroître sa participation dans Warrnambool après la date d'obtention du contrôle pour finalement obtenir, conformément aux modalités de l'offre publique d'achat, une participation significative de 87,92 % à la clôture de l'offre le 12 février 2014, pour une contrepartie en trésorerie totale de 449 577 800 \$.

NOTE 16 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

Le prix d'achat, qui a été financé à même le prêt bancaire à terme et l'emprunt bancaire engagés de la Société, a été attribué aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris d'après les justes valeurs présentées ci-après :

| | | 2014 |
|-------------------------------|--|---|
| | | Warrnambool Cheese and Butter Factory Company Holdings Limited |
| Actifs acquis | Trésorerie et équivalents de trésorerie | 4 369 \$ |
| | Débiteurs | 66 268 |
| | Stocks | 131 604 |
| | Charges payées d'avance et autres actifs | 5 |
| | Immobilisations | 173 796 |
| | Goodwill | 263 024 |
| | Marques de commerce et autres actifs incorporels | 26 078 |
| | Autres actifs | 42 015 |
| | Impôts différés | 6 120 |
| | Passifs repris | Emprunts bancaires |
| Créditeurs et charges à payer | | (86 964) |
| Impôts sur les bénéfices | | (12 467) |
| Autres passifs | | (613) |
| Impôts différés | | (31 131) |
| Actifs nets acquis | | 511 081 \$ |
| | Participation ne donnant pas le contrôle | (61 503) |
| | | 449 578 \$ |
| Contrepartie | Trésorerie | 59 578 \$ |
| | Dette à long terme | 390 000 |
| | Total de la contrepartie | 449 578 \$ |

La répartition du prix d'achat a été finalisée au cours de l'exercice 2015 et s'est traduite par les reclassements suivants : augmentations de 5 810 000 \$ du goodwill et de 1 723 000 \$ des impôts à payer, réductions de 4 101 000 \$ des immobilisations, de 1 400 000 \$ des autres actifs, de 1 170 000 \$ des créditeurs et charges à payer et de 244 000 \$ des impôts différés.

La participation ne donnant pas le contrôle de 61 503 000 \$, comptabilisée à la date à laquelle le contrôle a été obtenu, a été évaluée d'après sa juste valeur et représente le nombre d'actions détenues par des tiers multiplié par le prix de 9,40 \$AU par action payé par la Société.

Le goodwill comptabilisé a représenté la main-d'œuvre regroupée et des occasions de croissance prévues sur le marché national et le marché international.

NOTE 17 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX

La Société offre divers régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi, comme des régimes à cotisations déterminées et à prestations déterminées et d'autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi. Les avantages postérieurs à l'emploi sont classés comme des régimes à cotisations déterminées ou régimes à prestations déterminées.

Régimes à cotisations déterminées

La Société offre des régimes de retraite à cotisations déterminées auxquels elle participe et auxquels adhèrent 98 % de ses employés actifs. La charge nette de retraite liée à ces types de régimes est généralement égale aux cotisations effectuées par l'employeur et constitue une charge pour l'exercice au cours duquel elle est exigible. Pour l'exercice 2015, la charge au titre des cotisations déterminées pour la Société s'est élevée à 37 122 000 \$, comparativement à 31 114 000 \$ pour l'exercice 2014.

Régimes à prestations déterminées

La Société offre des régimes de retraite à prestations déterminées auxquels elle participe et auxquels adhère le restant de ses employés actifs. En vertu des dispositions des régimes de retraite à prestations déterminées, les prestations sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des dernières années de service.

NOTE 17 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX (SUITE)

Les régimes de retraite enregistrés sont assujettis aux exigences de financement prévues par la loi applicables dans la province ou l'État où ils sont enregistrés. Des évaluations actuarielles sont requises sur une base annuelle ou triennale, selon le territoire, et les cotisations de l'employeur doivent inclure des paiements pour l'amortissement de tout déficit, sur une période allant de 5 à 15 ans. Les congés de cotisation sont autorisés, sous réserve de certaines limites. Les autres régimes de retraite non enregistrés et les avantages sociaux autres que les prestations de retraite ne sont assujettis à aucune exigence de financement minimal.

Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de service et en fonction du taux d'actualisation fondé sur le rendement d'obligations de sociétés de haute qualité ainsi que selon des hypothèses retenues par la direction relativement, entre autres, aux taux de croissance de la rémunération et à l'âge de retraite des employés. Toutes ces estimations et évaluations sont préparées avec l'aide de conseillers externes. Les actifs et passifs des régimes ont été évalués au 31 mars avec l'aide des actuaires externes de la Société. La Société offre également d'autres avantages sociaux comme l'assurance-maladie, l'assurance-vie et les soins dentaires à ses employés admissibles et retraités. En 2016, la Société prévoit verser environ 3 353 000 \$ à ses régimes à prestations déterminées. Le passif net de la Société au titre des régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi comprend ce qui suit :

| | Régime de retraite | | | Régime de retraite | | |
|--|--------------------|--------------|-----------|--------------------|-----------|------------|
| | Autres | 31 mars 2015 | Autres | 31 mars 2014 | | |
| Valeur actualisée des obligations financées | 74 465 \$ | - \$ | 74 465 \$ | 259 187 \$ | - \$ | 259 187 \$ |
| Juste valeur des actifs | 63 488 | - | 63 488 | 254 353 | - | 254 353 |
| Valeur actualisée des obligations nettes | | | | | | |
| pour les régimes capitalisés | 10 977 | - | 10 977 | 4 834 | - | 4 834 |
| Valeur actualisée des obligations non financées | 19 234 | 5 877 | 25 111 | 12 828 | 10 757 | 23 585 |
| Valeur actualisée des obligations nettes | 30 211 | 5 877 | 36 088 | 17 662 | 10 757 | 28 419 |
| Plafonnement de l'actif | 1 605 | - | 1 605 | 4 785 | - | 4 785 |
| Coût des prestations de retraite/avantages constitués au 31 mars | 31 816 | 5 877 | 37 693 | 22 447 | 10 757 | 33 204 |
| Montant des avantages sociaux dans le bilan comme passif net | 31 816 \$ | 5 877 \$ | 37 693 \$ | 22 447 \$ | 10 757 \$ | 33 204 \$ |

Les variations de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées sont les suivantes :

| | Régime de retraite | | | Régime de retraite | | |
|--|--------------------|--------------|------------|--------------------|-----------|------------|
| | Autres | 31 mars 2015 | Autres | 31 mars 2014 | | |
| Obligations au titre des régimes à prestations déterminées, au début de l'exercice | 272 015 \$ | 10 757 \$ | 282 772 \$ | 256 907 \$ | 11 252 \$ | 268 159 \$ |
| Coûts des services rendus au cours de l'exercice | 7 112 | 8 | 7 120 | 6 447 | 26 | 6 473 |
| Coût des services passés générés au cours de l'exercice | - | - | - | 5 465 | - | 5 465 |
| Cotisations des participants aux régimes | 651 | - | 651 | 766 | - | 766 |
| Charges d'intérêts | 9 641 | 408 | 10 049 | 10 682 | 461 | 11 143 |
| Écarts actuariels entre résultats et prévisions | 5 710 | 8 | 5 718 | (1 404) | (1 259) | (2 663) |
| Écarts actuariels découlant des changements dans les hypothèses économiques | 31 851 | 845 | 32 696 | (547) | (2) | (549) |
| Écarts actuariels découlant des changements dans les hypothèses démographiques | 1 169 | 1 | 1 170 | 11 216 | 1 003 | 12 219 |
| Cession d'une entreprise, déduction faite des acquisitions | (156 721) | (5 675) | (162 396) | - | - | - |
| Incidence du règlement ¹ | (66 939) | - | (66 939) | (5 137) | - | (5 137) |
| Écarts de change | 1 907 | 32 | 1 939 | 877 | 18 | 895 |
| Prestations payées | (12 697) | (507) | (13 204) | (13 257) | (742) | (13 999) |
| Obligations au titre des régimes à prestations déterminées, à la fin de l'exercice | 93 699 \$ | 5 877 \$ | 99 576 \$ | 272 015 \$ | 10 757 \$ | 282 772 \$ |

¹ Des rentes ont été achetées afin de libérer les régimes de leurs obligations en lien avec les retraités.

NOTE 17 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX (SUITE)

Les variations de la juste valeur des actifs du régime sont les suivantes :

| | Régime de retraite | | | Régime de retraite | | |
|---|--------------------|--------------|------------|--------------------|-------|------------|
| | Autres | 31 mars 2015 | Autres | 31 mars 2014 | | |
| Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice | 254 353 \$ | - \$ | 254 353 \$ | 218 808 \$ | - \$ | 218 808 \$ |
| Produits d'intérêts sur l'actif des régimes | 8 955 | - | 8 955 | 9 347 | - | 9 347 |
| Rendement de l'actif des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts | 7 052 | - | 7 052 | 23 461 | - | 23 461 |
| Coûts d'administration | (641) | - | (641) | (565) | - | (565) |
| Cotisations de l'employeur | 10 849 | 507 | 11 356 | 20 489 | 742 | 21 231 |
| Cotisations des participants | 651 | - | 651 | 766 | - | 766 |
| Incidence du règlement ¹ | (67 386) | - | (67 386) | (5 300) | - | (5 300) |
| Cession d'une entreprise, déduction faite des acquisitions d'entreprises | (138 787) | - | (138 787) | - | - | - |
| Écarts de change | 1 139 | - | 1 139 | 604 | - | 604 |
| Prestations payées | (12 697) | (507) | (13 204) | (13 257) | (742) | (13 999) |
| Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice | 63 488 \$ | - \$ | 63 488 \$ | 254 353 \$ | - \$ | 254 353 \$ |

¹ En décembre 2013, deux régimes auxquels participaient uniquement des employés inactifs ont été annulés et des rentes ont été achetées afin de libérer ces régimes de leurs obligations.

Pour l'exercice 2015, le rendement réel de l'actif du régime est un gain de 15 366 000 \$, comparativement à un gain de 32 243 000 \$ pour l'exercice 2014.

La juste valeur de l'actif des régimes, qui n'inclut pas d'actif de la Société, se compose comme suit :

| | 31 mars 2015 | 31 mars 2014 |
|--|--------------|--------------|
| Obligations | 57 % | 39 % |
| Instruments de capitaux propres | 38 % | 58 % |
| Trésorerie et placements à court terme | 5 % | 3 % |
| | 100 % | 100 % |

Les charges constatées ci-dessous sont incluses dans les « coûts d'exploitation, excluant l'amortissement, le gain sur la cession d'une entreprise, les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts », sous les avantages du personnel (se reporter à la note 5) et sont présentées en détail ci-dessous :

| | Régime de retraite | | | Régime de retraite | | |
|---|--------------------|--------------|----------|--------------------|--------|-----------|
| | Autres | 31 mars 2015 | Autres | 31 mars 2014 | | |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice pour l'employeur | 7 112 \$ | 8 \$ | 7 120 \$ | 6 447 \$ | 26 \$ | 6 473 \$ |
| Coût des services passés pour l'employeur | - | - | - | 5 465 | - | 5 465 |
| Incidence du règlement | 448 | - | 448 | 164 | - | 164 |
| Coûts d'administration | 641 | - | 641 | 565 | - | 565 |
| Charges d'intérêts | 9 641 | 450 | 10 091 | 10 682 | 461 | 11 143 |
| Intérêts sur l'incidence du plafonnement de l'actif | 203 | - | 203 | 13 | - | 13 |
| Intérêts sur l'incidence du passif découlant des exigences de financement minimal | - | - | - | 269 | - | 269 |
| Produits d'intérêts sur l'actif des régimes | (8 955) | - | (8 955) | (9 347) | - | (9 347) |
| Charge au titre des régimes à prestations déterminées | 9 090 \$ | 458 \$ | 9 548 \$ | 14 258 \$ | 487 \$ | 14 745 \$ |

La Société comptabilise les écarts actuariels (gains et pertes) dans la période au cours de laquelle ils surviennent, pour la totalité de ses régimes à prestations déterminées. Ces gains et pertes actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global et présentés ci-dessous :

| | Régime de retraite | | | Régime de retraite | | |
|---|--------------------|--------------|-------------|--------------------|--------|-----------|
| | Autres | 31 mars 2015 | Autres | 31 mars 2014 | | |
| (Pertes nettes) gain nets au cours de l'exercice | (31 678) \$ | (812) \$ | (32 490) \$ | 14 196 \$ | 258 \$ | 14 454 \$ |
| Incidence du plafonnement de l'actif | 3 383 | - | 3 383 | (4 351) | - | (4 351) |
| Incidence du passif supplémentaire découlant des exigences de financement minimal | - | - | - | 6 607 | - | 6 607 |
| Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global | (28 295) \$ | (812) \$ | (29 107) \$ | 16 452 \$ | 258 \$ | 16 710 \$ |

NOTE 17 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX (SUITE)

Les hypothèses pondérées moyennes utilisées dans le calcul des obligations au titre des prestations constituées à la date du bilan sont les suivantes :

| | 31 mars 2015 | 31 mars 2014 |
|----------------------------------|--------------|--------------|
| Taux d'actualisation | 3,44 % | 4,25 % |
| Durée de l'obligation | 17,0 | 12,3 |
| Augmentations salariales futures | 3,00 % | 3,00 % |

Une augmentation ou une diminution de 0,5 % du taux d'actualisation aurait une incidence de 8 200 000 \$ et de 9 300 000 \$, respectivement. De plus, une augmentation ou une diminution de 1 % des hypothèses relatives aux salaires futurs aurait une incidence d'environ 4 000 000 \$ sur l'obligation, et l'incidence d'une hausse ou d'une baisse d'un an de l'espérance de vie serait d'environ 1 700 000 \$.

Les hypothèses pondérées moyennes utilisées dans le calcul du coût périodique net des régimes de retraite pour l'exercice sont énoncées ci-après :

| | 31 mars 2015 | 31 mars 2014 |
|----------------------------------|--------------|--------------|
| Taux d'actualisation | 4,25 % | 4,22 % |
| Augmentations salariales futures | 3,00 % | 3,00 % |

Un taux d'augmentation annuel de 3,5 % à 7 % a été utilisé pour l'évaluation des coûts des avantages sociaux comme l'assurance-maladie, l'assurance-vie et les soins dentaires pour les exercices 2015 et 2014.

Le taux tendanciel du coût des soins médicaux a une incidence sur les montants constatés dans les résultats. Une variation d'un point de pourcentage du taux tendanciel du coût des soins médicaux n'aurait qu'une faible incidence sur les coûts et obligations.

NOTE 18 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

CONTRATS DE LOCATION

La Société exerce certaines de ses activités dans des locaux loués et est également liée en vertu de contrats de location pour de l'équipement et du matériel roulant. Les loyers minimaux exigibles pour les exercices futurs s'établissent comme suit :

| | |
|-----------------|------------|
| Moins de 1 an | 27 393 \$ |
| De 1 an à 2 ans | 20 894 |
| De 2 à 3 ans | 17 228 |
| De 3 à 4 ans | 13 411 |
| De 4 à 5 ans | 10 551 |
| Plus de 5 ans | 29 054 |
| | 118 531 \$ |

La Société garantit à certains bailleurs une tranche de la valeur résiduelle de certains actifs loués liés aux opérations dont les derniers viennent à échéance en 2017. Si la valeur de marché des actifs loués, à l'échéance de leur contrat de location-exploitation respectif, est inférieure à la valeur résiduelle garantie, la Société est tenue d'indemniser les bailleurs pour le manque à gagner, sous réserve de certaines conditions, jusqu'à concurrence d'une valeur maximale. La Société est d'avis que le montant d'indemnisation potentiel n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers.

RÉCLAMATIONS

La Société est défenderesse dans certaines réclamations dans le cours normal de ses activités. De plus, la Société est défenderesse dans certaines réclamations ou avis de cotisations des autorités fiscales dans différentes juridictions. La Société est d'avis que le règlement final de ces réclamations et/ou avis de cotisations n'aura aucune incidence importante sur ses résultats ou sa situation financière.

NOTE 18 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (SUITE)

INDEMNISATIONS

De temps à autre, la Société fournit des indemnités à des tierces parties dans le cours normal de ses activités, dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs. Ces clauses d'indemnité peuvent toucher des violations de représentations et de garanties, de même que des réclamations futures à l'égard de certaines obligations, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Les modalités de ces clauses d'indemnité sont de durées variées. Au 31 mars 2015, étant donné que la nature et le montant de ces indemnités dépendent d'événements futurs, la Société n'est pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable le paiement éventuel maximal qu'elle peut être tenue de verser en vertu de ces ententes. La Société n'a versé aucun paiement d'indemnité important par le passé et, au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014, elle n'a comptabilisé aucun passif important lié à ces indemnités.

NOTE 19 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société reçoit et fournit des biens et services de location, déplacement, publicité, logement et des services de gestion, de sociétés contrôlées ou sous influence notable, par voie de la participation de son actionnaire principal. Ces opérations, qui ne sont pas significatives pour la position financière ou les résultats financiers de la Société, ont été effectuées dans le cours normal des activités et elles ont été comptabilisées à la juste valeur, soit la valeur marchande de transactions similaires.

Les transactions avec les principaux dirigeants (avantages à court terme du personnel, avantages postérieurs à l'emploi, rémunération à base d'actions et paiements en vertu du régime d'UAD) sont aussi considérées comme étant des transactions entre parties liées. La direction définit les principaux dirigeants comme étant les membres de la haute direction visés : le chef de la direction, le chef des finances et les trois membres de la haute direction les mieux rémunérés de la Société, faisant partie des personnes ayant la responsabilité et l'autorité pour contrôler, superviser et planifier les activités de la Société, de même que les administrateurs de la Société.

Les transactions entre parties liées durant l'année sont résumées ainsi :

| | 2015 | 2014 |
|---|-----------|-----------|
| Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal | 4 260 \$ | 3 966 \$ |
| Principaux dirigeants | | |
| Administrateurs | 2 799 | 2 422 |
| Membres de la haute direction visés | 16 701 | 18 680 |
| | 23 760 \$ | 25 068 \$ |

Les produits laitiers et les autres services fournis par la Société ont été les suivants :

| | 2015 | 2014 |
|---|--------|--------|
| Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal | 389 \$ | 372 \$ |

Les débiteurs et les créditeurs et charges à payer liés aux transactions mentionnées plus haut sont résumés ainsi :

| | Débiteurs | | Créditeurs et charges à payer | |
|---|--------------|--------------|-------------------------------|--------------|
| | 31 mars 2015 | 31 mars 2014 | 31 mars 2015 | 31 mars 2014 |
| Sociétés contrôlées ou sous influence notable par voie de la participation de son actionnaire principal | 40 \$ | 55 \$ | 32 \$ | 25 \$ |
| Principaux dirigeants | | | | |
| Administrateurs | - | - | 15 236 | 12 912 |
| Membres de la haute direction visés | - | - | 25 198 | 16 698 |
| | 40 \$ | 55 \$ | 40 466 \$ | 29 635 \$ |

Les montants à payer aux administrateurs consistent entièrement en des soldes payables en vertu du régime d'UAD. Se référer à la note 12 pour des renseignements supplémentaires. Les montants à payer aux membres de la haute direction visés consistent en des avantages du personnel à court terme, des attributions à base d'actions et des avantages postérieurs à l'emploi.

NOTE 19 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La charge de rémunération, pour des transactions avec les principaux dirigeants de la Société, est résumée comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|---|------------------|------------------|
| Administrateurs | | |
| Rémunération par des paiements en espèces | 838 \$ | 737 \$ |
| Rémunération à base d'actions | 1 961 | 1 685 |
| | 2 799 \$ | 2 422 \$ |
| Membres de la haute direction visés | | |
| Avantages à court terme du personnel | 8 918 | 8 254 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 1 779 | 6 520 |
| Rémunération à base d'actions | 6 004 | 3 906 |
| | 16 701 \$ | 18 680 \$ |
| Rémunération totale | 19 500 \$ | 21 102 \$ |

FILIALES

Les filiales de la Société sont détenues en propriété exclusive, à l'exception de WCBF (note 16) pour laquelle il existe une participation ne donnant pas le contrôle de 12,08 %. Le tableau qui suit présente un sommaire des principales filiales de la Société, lesquelles fabriquent une vaste gamme de produits laitiers, notamment du fromage, du lait nature, des produits laitiers et de la crème ayant une durée de conservation prolongée, des produits de culture bactérienne et des ingrédients laitiers.

| | Participation détenue | Emplacement |
|--|-----------------------|-------------|
| Saputo Cheese USA Inc. | 100,00 % | États-Unis |
| Saputo Produits Laitiers Canada S.E.N.C. | 100,00 % | Canada |
| Saputo Dairy Foods USA, LLC | 100,00 % | États-Unis |
| Warrnambool Cheese and Butter Factory Company Holdings Limited | 87,92 % | Australie |
| Molfino Hermanos S.A. | 100,00 % | Argentine |

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des activités, la Société utilise plusieurs instruments financiers qui, de par leur nature, impliquent certains risques dont le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change et le risque de prix (qui comprend le risque de prix des marchandises). Ces instruments financiers font l'objet de conditions habituelles de crédit, de contrôles financiers, de gestion du risque ainsi que de stratégies de contrôle.

À l'occasion, la Société peut réaliser des transactions utilisant des instruments financiers dérivés dans le but de réduire ou de couvrir les risques conformément aux stratégies de gestion des risques. La Société ne réalise pas ces transactions à des fins spéculatives.

RISQUE DE CRÉDIT

Les instruments financiers qui sont potentiellement assujettis à une concentration du risque de crédit pour la Société sont les équivalents de trésorerie et les débiteurs.

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés de placements à court terme. La Société a déposé ces équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées.

La Société offre également du crédit à ses clients dans le cours normal des activités, en lien avec ses débiteurs. Des évaluations de crédit sont effectuées sur une base régulière, et les résultats comptabilisés tiennent compte des provisions pour créances douteuses.

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

La Société considère qu'elle est exposée à un faible risque de concentration de crédit en lien avec les débiteurs, compte tenu de la diversité et l'ampleur de sa clientèle et de sa diversité géographique. Il n'y avait aucun débiteur supérieur à 10 % du solde total des débiteurs au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014. Toutefois, un client représentait plus de 10 % du total des ventes consolidées pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, soit 10,2 % (un client représentait 11,4 % en 2014).

La provision pour créances douteuses ainsi que les débiteurs échus sont revus par la direction à toutes les dates de bilan. La Société révisé l'estimation de sa provision pour créances douteuses en fonction de la recouvrabilité des débiteurs selon le solde de chaque client en considérant l'historique et les tendances des comptes échus. Les débiteurs sont radiés une fois qu'ils sont déterminés comme étant non recouvrables.

En moyenne, 10 % des débiteurs de la Société sont considérés comme échus au-delà des termes standards, mais ne sont pas dépréciés. La valeur comptable des débiteurs est réduite par la provision pour créances douteuses et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des résultats dans les coûts d'exploitation. Les recouvrements subséquents de montants radiés antérieurement sont portés en diminution des coûts d'exploitation dans l'état des résultats. Cependant, la direction ne croit pas que ces provisions soient significatives.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières aux moments requis. La Société gère ses liquidités en fonction de sa gestion du capital ainsi que de son levier financier, tel qu'il a été mentionné à la note 21 relativement aux informations à fournir sur le capital. De plus, la direction gère le risque de liquidité en analysant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés. Le conseil d'administration révisé et approuve les budgets opérationnels et les dépenses en capital de la Société ainsi que toutes transactions significatives qui ne sont pas effectuées dans le cours normal des activités.

RISQUE DE TAUX D'INTERÊT

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses obligations financières, qui portent intérêt à des taux variables.

Les emprunts bancaires portent intérêt à des taux qui varient et la Société est par conséquent exposée au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés aux paiements d'intérêts. Les effets de premier rang portent intérêt à des taux fixes et, par conséquent, aucun risque de taux d'intérêt n'est lié à ces flux de trésorerie.

Le prêt bancaire à terme porte intérêt à des taux variables, et la Société est par conséquent exposée au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés aux paiements d'intérêts. En raison de ce risque de taux d'intérêt, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt le 4 février 2013 pour la durée initiale de la facilité de prêt bancaire à terme, qui se termine en décembre 2016, en vertu desquels la Société a convenu d'échanger des paiements d'intérêts variables contre des paiements à taux fixes à des intervalles donnés. Au cours de l'exercice 2015, les prêts bancaires à terme ont été prolongés jusqu'à décembre 2019. Les conditions du swap demeurent inchangées et la couverture devrait demeurer efficace jusqu'à son échéance, sur un montant de 700 000 000 \$ de la tranche libellée en dollars canadiens. Le taux d'intérêt effectif fixe est de 1,58 % (majoré d'un écart applicable) pour la tranche libellée en dollars canadiens. Se reporter à la note 10 pour des informations plus détaillées sur la facilité de prêt bancaire à terme non garanti. La Société a désigné ces swaps de taux d'intérêt comme des couvertures de flux de trésorerie liées au risque de taux d'intérêt, conformément à sa stratégie de gestion du risque.

Le 31 mars 2015, les couvertures de flux de trésorerie liées au risque de taux d'intérêt ont été évaluées comme étant très efficaces et une perte non réalisée de 3 875 000 \$ (nette des impôts de 1 341 000 \$) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Ces couvertures de flux de trésorerie avaient aussi été considérées comme étant très efficaces au 31 mars 2014 et, par conséquent, un gain non réalisé de 1 668 000 \$ (net des impôts de 593 000 \$) avait été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (ainsi qu'un actif correspondant). Les montants comptabilisés dans l'état du résultat global sont transférés dans l'état des résultats afin de compenser les intérêts sur la dette à long terme lorsque les charges d'intérêts sont comptabilisées dans le bénéfice net.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, les charges d'intérêts sur la dette à long terme ont totalisé 54 058 000 \$ (53 239 000 \$ pour l'exercice 2014). Les intérêts courus au 31 mars 2015 se sont établis à 6 200 000 \$ (6 801 000 \$ au 31 mars 2014).

Au 31 mars 2015, le montant net exposé aux fluctuations de taux à court terme était d'environ 447 260 000 \$. Selon ce risque, une augmentation hypothétique de 1 % du taux d'intérêt aurait une incidence défavorable d'environ 3 225 000 \$ sur le bénéfice net, et une diminution hypothétique de 1 %, une incidence équivalente, mais contraire.

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

RISQUE DE TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités dans différents pays et est exposée au risque de change découlant de transactions en différentes devises. Le risque de change provient principalement de transactions commerciales futures qui sont libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité de la Société faisant partie de la transaction. En 2015, la Société ne possédait aucun contrat en devises en cours en date du bilan. En 2014, la Société possédait des contrats en devises en cours en date du bilan pour l'achat de 72 700 000 \$AU et un swap de devises en cours de 8 700 000 \$US.

La Société est principalement touchée par la variation du dollar américain. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une dépréciation de 1 % du dollar canadien par rapport au dollar américain. Pour une appréciation de 1 % du dollar canadien par rapport au dollar américain, il y aurait une incidence égale et inverse sur le bénéfice net et le résultat global.

| | 2015 | 2014 |
|------------------------------|-----------|-----------|
| Variation du bénéfice net | 2 608 \$ | 2 094 \$ |
| Variation du résultat global | 31 975 \$ | 25 723 \$ |

Par suite de l'acquisition de Warrnambool au cours de l'exercice 2014 (note 16), Saputo inc. est devenue partie à des couvertures de flux de trésorerie établies par la filiale de la Société afin de réduire l'exposition aux variations attribuables au risque de taux de change. Warrnambool a conclu des contrats de change à terme aux fins de la vente de dollars américains et de l'achat de dollars australiens. Au 31 mars 2014, les couvertures de flux de trésorerie étaient considérées comme étant très efficaces et, par conséquent, la Société a comptabilisé un gain de 4 004 000 \$ (net des impôts de 1 622 000 \$) dans les autres éléments du résultat global (ainsi qu'un actif correspondant). Au cours de l'exercice 2015, ce montant a été reclassé au résultat net et aucune autre couverture de change n'a été utilisée au sein de cette filiale.

RISQUE LIÉ AUX PRIX DES MARCHANDISES

Dans certains cas, la Société conclut des contrats à terme afin de se couvrir contre la variation du prix des marchandises. À la date du bilan, les contrats en cours ont une juste valeur positive approximative de 988 000 \$ (juste valeur positive approximative de 162 000 \$ au 31 mars 2014).

La Société utilise la comptabilité de couverture pour certaines de ces transactions. Le 31 mars 2015, ces couvertures (désignées comme des couvertures de flux de trésorerie) ont été évaluées comme étant très efficaces et un gain non réalisé de 854 000 \$ (net des impôts de 573 000 \$) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Les gains comptabilisés dans l'état du résultat global sont transférés dans l'état des résultats lorsque les stocks connexes sont finalement vendus. La comptabilité de couverture n'avait pas été choisie pour les contrats sur marchandises à l'exercice 2014.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs financiers et passifs financiers ayant des échéances à court terme équivaut à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les emprunts bancaires, les créditeurs et les charges à payer. Le tableau ci-dessous montre les justes valeurs et les valeurs comptables des autres instruments financiers au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014. Les justes valeurs sont déterminées selon des estimations, par conséquent, elles ne doivent pas être interprétées comme étant réalisables dans l'éventualité d'un règlement des instruments.

| | 31 mars 2015 | | 31 mars 2014 | |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable |
| Couvertures de flux de trésorerie | | | | |
| Swaps de taux d'intérêt | (7 887) \$ | (7 887) \$ | (2 671) \$ | (2 671) \$ |
| Contrats à terme sur marchandises | 1 427 | 1 427 | - | - |
| Contrats de change à terme | - | - | 140 | 140 |
| Dérivés non désignés dans une relation de couverture officielle | | | | |
| Swaps de devises | - \$ | - \$ | 3 \$ | 3 \$ |
| Contrats à terme sur marchandises | (439) | (439) | 162 | 162 |
| Dettes à long terme (niveau 3) | 1 592 610 | 1 570 000 | 1 808 190 | 1 789 294 |

NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau qui suit présente le sommaire des instruments financiers et des immeubles de placement évalués à la juste valeur dans le bilan consolidé au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014, classés selon la hiérarchie des justes valeurs présentée à la note 3.

| 31 mars 2015 | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|---|------------------|-------------------|-----------------|------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 72 566 \$ | - \$ | - \$ | 72 566 \$ |
| Swaps de taux d'intérêt | - | (7 887) | - | (7 887) |
| Contrats à terme sur marchandises | - | 988 | - | 988 |
| Immeubles de placement | - | - | 9 223 | 9 223 |
| | 72 566 \$ | (6 899) \$ | 9 223 \$ | 74 890 \$ |

| March-31-14 | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|---|------------------|-------------------|------------------|------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 39 346 \$ | - \$ | - \$ | 39 346 \$ |
| Swaps de taux d'intérêt | - | (2 671) | - | (2 671) |
| Contrats de change à terme | - | 140 | - | 140 |
| Swaps de devises | - | 3 | - | 3 |
| Contrats à terme sur marchandises | - | 162 | - | 162 |
| Immeubles de placement | - | - | 11 517 | 11 517 |
| | 39 346 \$ | (2 366) \$ | 11 517 \$ | 48 497 \$ |

Les justes valeurs des autres actifs, de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés sont établies à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie basés sur les données du marché à la date de bilan et sont aussi obtenues des institutions financières. Lorsque cela est possible, ces modèles utilisent des données observables fondées sur le marché, y compris les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité de certains prix ou taux et les écarts de taux. Dans certains cas, aucune donnée observable fondée sur le marché n'est disponible. Dans ces cas, les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont fondées sur le jugement. Les estimations des justes valeurs dépendent dans une large mesure d'hypothèses, incluant le montant et l'échelonnement des flux de trésorerie estimatifs futurs et les taux d'actualisation. Les opérations sur dérivés de la Société sont comptabilisées sur une base de juste valeur.

NOTE 21 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

L'objectif de la Société en termes de gestion du capital est de s'assurer que la Société possède suffisamment de liquidités pour poursuivre ses stratégies de croissance et effectuer des acquisitions précises tout en conservant une approche conservatrice en termes de levier financier et de gestion du risque financier. Un objectif additionnel comprend une cible pour le niveau d'endettement à long terme d'environ 2,0 fois le ratio de la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition, de restructuration, autres coûts et impôts sur les bénéfices. De temps à autre, la Société peut s'éloigner de son niveau d'endettement à long terme cible afin d'effectuer des acquisitions et de saisir d'autres occasions stratégiques. Le cas échéant, la Société prévoit réduire le levier financier sur une période raisonnable en vue de maintenir ses notations de première qualité. De plus, la Société cherche à fournir un rendement sur investissement adéquat aux actionnaires. La Société croit que le rachat de ses propres actions peut représenter, en certaines circonstances, un investissement responsable de son capital.

Le capital de la Société est composé de la dette nette et des capitaux propres. La dette nette est composée des emprunts bancaires ainsi que de la dette à long terme, nets de la trésorerie et équivalents de trésorerie. L'utilisation principale du capital de la Société est de financer les acquisitions.

La mesure principale utilisée par la Société pour gérer son levier financier est le ratio de la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition, de restructuration, autres coûts et impôts sur les bénéfices. Au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014, les ratios de la dette nette sur le bénéfice avant intérêts, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition, de restructuration, autres coûts et impôts sur les bénéfices s'établissaient comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|---|--------------|--------------|
| Emprunts bancaires | 169 826 \$ | 310 066 \$ |
| Dette à long terme, y compris la tranche à court terme | 1 570 000 | 1 789 294 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (72 566) | (39 346) |
| Dette nette | 1 667 260 \$ | 2 060 014 \$ |
| Bénéfices avant intérêts, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition, de restructuration, autres coûts et impôts sur les bénéfices | 1 061 723 \$ | 1 020 345 \$ |
| Dette nette sur le bénéfice avant intérêts, amortissements, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition, coûts de restructuration, autres coûts et impôts sur les bénéfices | 1,57 | 2,02 |

La Société dispose de facilités de crédit qui nécessitent une revue trimestrielle des ratios financiers et au 31 mars 2015, la Société respecte ces engagements concernant les ratios.

La Société n'est assujettie à aucune exigence sur son capital de la part d'un organisme de réglementation.

NOTE 22 GAIN SUR LA CESSION D'UNE ENTREPRISE, COÛTS D'ACQUISITION, DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS

Le gain sur cession d'une entreprise, les coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts se répartissent comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|---|-------------|-----------|
| Gain sur la cession d'une entreprise | (25 904) \$ | - \$ |
| Coûts d'acquisition | 700 | 9 459 |
| Coûts de restructuration (renversement) | (7 246) | 30 739 |
| Autres coûts | - | 5 465 |
| Total | (32 450) \$ | 45 663 \$ |

Gain sur la cession d'une entreprise

Le 2 février 2015, la Société a conclu la transaction annoncée le 18 décembre 2014 et a vendu Saputo Boulangerie inc., sa Division Boulangerie, qui était classée dans le Secteur Canada, à Boulangerie Canada Bread, Limitée, une unité d'affaires de Grupo Bimbo S.A.B. de C.V. pour un prix de vente de 114 305 000 \$ sur une base libre d'endettement. La Société a comptabilisé un gain de 25 904 000 \$ lors de la cession. Les revenus de la Division Boulangerie (environ 107 000 000 \$) représentaient environ 1 % des revenus consolidés de Saputo.

Coûts d'acquisition

Au cours de l'exercice 2015, la Société a engagé des coûts d'acquisition de 700 000 \$ (490 000 \$ après impôts) en lien avec les activités de *everyday cheese* (fromage de tous les jours) (« l'acquisition EDC ») de Lion-Dairy & Drinks Pty Ltd (note 25). Au cours de l'exercice 2014, la Société avait engagé des coûts d'acquisition de 9 459 000 \$ (9 189 000 \$ après impôts) en raison de l'acquisition de Warrnambool (note 16) et de l'acquisition des activités relatives au lait nature de Scotsburn Co-Operative Services Limited (note 16).

Coûts de restructuration

Au cours de l'exercice 2014, la Société avait annoncé la fermeture de quatre usines. Trois de ces usines ont été fermées au premier trimestre de l'exercice 2015. La quatrième demeurera en activité.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des coûts renversés en 2015 et des coûts engagés en 2014 en lien avec ces activités de restructuration.

| | 2015 | 2014 |
|---|------------|-----------|
| Réduction de valeur d'actifs à long terme | (4 523) \$ | 22 096 \$ |
| Coûts de séparation | (1 117) | 7 796 |
| Autres | (1 606) | 847 |
| Total des coûts (renversement) | (7 246) \$ | 30 739 \$ |

Le renversement des coûts au cours de l'exercice 2015 s'explique par l'annulation de la fermeture planifiée d'une usine et des coûts de fermeture moins élevés que prévu. Les montants renversés liés à l'annulation de la fermeture d'une usine ont été reclassés dans les immobilisations. Le total de l'incidence après impôts s'élève à 4 191 000 \$.

La réduction de valeur d'actifs à long terme comptabilisée à l'exercice 2014 représente essentiellement des charges de dépréciation comptabilisées au titre des immobilisations afin d'inscrire les actifs au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Le total des coûts après impôts s'élève à 19 888 000 \$.

Les coûts de restructuration comptabilisés à l'exercice 2014 représentent les meilleures estimations de la direction quant aux charges qui doivent être engagées pour restructurer ces activités. Les passifs liés aux coûts de séparation ont été classés comme des provisions et inscrits dans les passifs à court et à long terme au bilan.

Autres coûts

Des modifications ont été apportées aux régimes de retraite complémentaires des dirigeants, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2014 et la Société a engagé des coûts additionnels de 5 465 000 \$ (3 931 000 \$ après impôts) au cours de l'exercice 2014.

NOTE 23 INFORMATION SECTORIELLE

La Société présente l'information financière selon trois secteurs géographiques. Le Secteur Canada consiste en la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Finalement, le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Argentine), la Division Ingrédients laitiers et la Division Produits laitiers (Australie). La Division Ingrédients laitiers comprend les ventes nationales et d'exportation d'ingrédients de nos divisions nord-américaines, ainsi que l'exportation de fromages de ces mêmes divisions.

Ces secteurs à présenter sont gérés distinctement puisque chaque secteur d'activité représente une unité d'affaires stratégique qui offre différents produits et qui dessert différents marchés. La Société évalue la performance géographique et sectorielle en fonction du bénéfice avant intérêts, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition, de restructuration, autres coûts et impôts sur les bénéfices.

Les méthodes comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 3 portant sur les principales méthodes comptables. La Société n'effectue pas de ventes intersectorielles.

Information sur les secteurs d'activité

| Exercices terminés les 31 mars | 2015 | 2014 |
|--|----------------------|---------------------|
| Revenus | | |
| Canada | 3 835 766 \$ | 3 653 512 \$ |
| USA | 5 279 656 | 4 489 938 |
| International | 1 542 290 | 1 089 439 |
| | 10 657 712 \$ | 9 232 889 \$ |
| Bénéfice avant intérêts, amortissement, gain sur la cession d'une entreprise, coûts d'acquisition, de restructuration, autres coûts et impôts sur les bénéfices | | |
| Canada | 404 499 \$ | 457 375 \$ |
| USA | 534 880 | 469 814 |
| International | 122 344 | 93 156 |
| | 1 061 723 \$ | 1 020 345 \$ |
| Amortissement | | |
| Canada | 59 482 \$ | 53 734 \$ |
| USA | 92 713 | 85 027 |
| International | 18 748 | 7 846 |
| | 170 943 \$ | 146 607 \$ |
| Gain sur la cession d'une entreprise | (25 904) | - |
| Coûts d'acquisition, de restructuration et autres coûts | (6 546) | 45 663 |
| Charges financières, montant net | 73 325 | 69 085 |
| Bénéfice avant impôts sur les bénéfices | 849 905 | 758 990 |
| Impôts sur les bénéfices | 237 036 | 225 024 |
| Bénéfice net | 612 869 \$ | 533 966 \$ |

Information géographique

| | 31 mars 2015 | 31 mars 2014 |
|---|---------------------|---------------------|
| Actif total | | |
| Canada | 1 810 070 \$ | 1 832 350 \$ |
| USA | 3 875 676 | 3 491 056 |
| International | 1 114 508 | 1 033 486 |
| | 6 800 254 \$ | 6 356 892 \$ |
| Valeur nette comptable des immobilisations | | |
| Canada | 579 486 \$ | 584 443 \$ |
| USA | 1 227 860 | 1 075 784 |
| International | 265 769 | 268 534 |
| | 2 073 115 \$ | 1 928 761 \$ |
| Passif total | | |
| Canada | 2 008 965 \$ | 2 151 568 \$ |
| USA | 675 189 | 919 097 |
| International | 487 545 | 447 067 |
| | 3 171 699 \$ | 3 517 732 \$ |

NOTE 24 DIVIDENDES

Durant l'exercice terminé le 31 mars 2015, la Société a payé des dividendes totalisant 197 680 750 \$, soit 0,52 \$ par action (175 321 820 \$, soit 0,46 \$ par action durant l'exercice terminé le 31 mars 2014).

NOTE 25 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 2 mars 2015, la Société a annoncé que sa filiale australienne, Warrnambool Cheese and Butter Factory Company Holdings Limited (WCBF), a conclu une entente visant l'acquisition des activités de *everyday cheese* (fromage de tous les jours) (« EDC ») de Lion-Dairy & Drinks Pty Ltd (« Lion »), située à Victoria, Australie.

Le prix d'achat de 134 400 000 \$ (137 500 000 \$AU), sur une base libre d'endettement, inclut 104 100 000 \$ représentant la valeur de l'inventaire net d'un montant minimal de passifs pris en charge, et est sujet au montant final déterminé de l'inventaire et de passifs pris en charge au moment de la clôture. Le prix d'achat a été payé comptant à la clôture, le 25 mai 2015, au moyen de nouveaux emprunts bancaires à terme.

Les opérations de EDC incluent le coupage et l'emballage, la distribution, les ventes et le marketing ainsi que la propriété intellectuelle associée aux marques *COON*, *Cracker Barrel* (marque de commerce utilisée sous licence), *Mil Lei* et *Fred Walker*. EDC génère des ventes annuelles d'environ 156 000 000 \$ (160 000 000 \$AU) et compte environ 170 employés. Les opérations de EDC sont situées dans un immeuble appartenant à WCBF, adjacent à l'usine de fabrication de fromages de WCBF à Allansford.

La transaction permettra à WCBF d'accroître sa présence en Australie dans le segment des produits à la consommation de fromage de tous les jours en acquérant une position importante dans ce segment. Elle s'inscrit dans la lignée de la stratégie annoncée par Saputo d'investir dans WCBF pour accélérer sa croissance en Australie.

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉ)

Calcul du ratio de couverture par le bénéfice

Le tableau qui suit présente le ratio de couverture par le bénéfice pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2015 :

| | |
|--|-------------------|
| Ratio de couverture par le bénéfice | 12,54 fois |
|--|-------------------|

Le ratio de couverture par le bénéfice correspond au bénéfice net (avant intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières et impôts sur les bénéfices) pour la période applicable divisé par les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières pour la période applicable.